

LES MILITAIRES A GUINGAMP

AVANT LA GARNISON APRÈS LA RÉVOLUTION

UNE GARNISON À GUINGAMP

LA CASERNE RUE GORDOCH

PROPRIETES DE L'ARMÉE

COMBIEN DE MILITAIRES À GUINGAMP ?

RAVITAILLEMENT DE LA CASERNE

LA GARNISON EN 1919

LA CASERNE LA TOUR D'Auvergne :

Le Cercle-mess des Officiers

Le Mess des sous-Officiers

Avril 1944 : destruction d'une partie du bâtiment central

LA VIE MILITAIRE :

GUINGAMP : Chronique Locale et Régionale

LES MANŒUVRES

CÉRÉMONIES OFFICIELLES

LES RESERVISTES

LES FÊTES : Fête Dieu, Fête de l'alliance Franco-Russe, Centenaire de l'ouverture des États Généraux, Anniversaire de la Bataille de L'ISLY, 14 juillet 1791

DISCIPLINE ET MORAL DES TROUPES

HOPITAL MILITAIRE :

INAUGURATION DE L'HOPITAL EN 1909

LES MILITAIRES DANS LA CITE

CEREMONIES OFFICIELLES

LA MUSIQUE DU 48^{EME}

CONCERTS ET BALS

LA FETE DU 48^{EME}

ACTIVITES SPORTIVES : Concours de tir, Courses de chevaux, Foot Ball, Escrime

LES SOLDATS AU SECOURS DES POMPIERS
INAUGURATION DU CIMETIERE MILITAIRE
L'INVENTAIRE DES BIENS DE L'ÉGLISE

AVANT LA GARNISON APRÈS LA RÉVOLUTION

En 1676, l'arrivée à Guingamp de religieuses hospitalières avait entraîné la construction d'un monastère pour les abriter, d'un nouvel hôpital destiné à remplacer le vieil Hôtel Dieu de la Délivrance et d'un hôpital général qui abriterait plus particulièrement les indigents et les vagabonds. Ces bâtiments vieux de plus de deux siècles étaient groupés à l'est de la ville hors les murs au-delà de la porte de Rennes. Les religieuses avaient pu en 1803 revenir dans leur ancien monastère (d'où la Révolution les avait expulsées) exception, faite de la ci-devant chapelle et des salles situées au rez de chaussée de part et d'autre de cette chapelle: l'ancien chœur et l'ancien réfectoire. Ces locaux sont destinés à construire éventuellement des écuries afin de compléter la caserne des Ursulines si elle doit abriter un régiment de cavalerie.

Revenons un moment à la caserne de cavalerie en projet : elle occuperait les bâtiments de l'ancien monastère des Ursulines rue de la Trinité. Désaffecté à la Révolution il n'a pas été réclamé par les Religieuses qui ne reviendront pas à Guingamp. Pour le moment, après avoir servi de magasins pour l'armée et de dépôt pour les statues de saint des églises des environs "mis en état d'arrestation", elle est inoccupée. Dans l'espoir d'y voir un jour une garnison, on y poursuit quelques travaux d'entretien. La présence d'un régiment est vivement souhaitée, elle serait avantageuse pour le commerce local. Tout semble favorable: "l'air est sain, La nourriture abondante et bon marché", le pays essentiellement agricole produit des denrées et du fourrage en surabondance. Les effectifs pourraient atteindre 600 hommes et 150 chevaux. Cependant, après la restitution de leur bâtiment aux Hospitalières, il faudrait envisager de construire, près de la caserne, de nouvelles écuries. On pensait la "Caserne Saint .Joseph" prête à l'emploi, mais, en 1814, l'arrivée inattendue de 800 prisonniers de guerre qu'il fallut y héberger démontra que les bâtiments n'étaient pas vraiment en état : les planches risquent de s'écrouler sous le poids des occupants, les toitures sont de vraies passoires et il n'y a pas de portes aux lucarnes des mansardes... Encore une affaire à suivre.

Le problème de la caserne lui est théoriquement résolu en 1827. C'est un dépôt des Remontes qui s'installera à la Caserne Saint-Joseph, avantage évident pour la ville et le pays environnant : amélioration de la race chevaline, débouché pour les fourrages souvent à vil prix depuis la réduction considérable du roulage.

Les locaux peuvent loger 150 hommes et 84 chevaux et il y a la possibilité d'installer des magasins et des forges. Si ce n'est pas suffisant, d'autres bâtiments peuvent être construits. Les fonds seraient trouvés, soit en vendant l'ex-enclos des Ursulines attenant à St-Joseph, soit en contractant un emprunt sur les fonds destinés à l'hôpital puisque la réalisation de celui-ci semble devoir être retardée.

En 1827, les focaux sont mis à la disposition du ministère de la Guerre, Guingamp versant en sus 20.000 francs et ayant offert de vendre l'enclos des Ursulines. On espère désormais être quitte.

Mais, en 1828, le ministère de la Guerre réclame encore 16.000 francs, puis 8.000 francs en 1829. Or, les travaux d'aménagement ne sont pas terminés et les hommes qui viennent prendre des chevaux sont logés chez l'habitant souvent pour 5,6.ou 8 semaines et cela sans indemnité.

Le litige ne sera définitivement réglé qu'en 1830, finalement la ville versera 6.000 francs et cédera une bonne partie du terrain de l'enclos des Ursulines. Quand on fait le bilan, l'installation du dépôt des Remontes à la Caserne St-Joseph a coûté à Guingamp 32.572 francs... Dont une partie -8.000 francs- était destinée à l'Hospice. La municipalité a résisté le plus possible mais a dû céder devant une lettre du Préfet, lettre qualifiée de "fulminante et même inconvenante"..., mais efficace!

UNE GARNISON A GUINGAMP

La question est posée dès après la guerre de 1870-71, et le principe acquis dès 1874 : Guingamp aura un régiment d'Infanterie. Il faut donc prévoir le casernement pour 2 000 hommes. Où construire la caserne ?

L'existence du Vally "champ de manœuvres" de 1 hectare³⁰ entraîne l'examen des terrains disponibles à proximité. Quatre terrains sont possibles :

- le "champ du Vally" à l'est de la place : 1 ha 49
- un terrain entre la N 12, la rue du Collège, la rue St-Martin, soit 2ha 88
- un terrain entre la N 12 et la rue Ste-Anne : 2ha 06
- un terrain entre la N 12 et le boulevard de la Gare

Tous sont sur des voies de communication importantes, avec proximité de la gare, ont un sous-sol de sable sur argile, et l'eau à une profondeur de 3 ou 5 mètres.

Qui paiera ?

Les frais de construction incombent en partie à la ville. Pour cela la municipalité lance un emprunt en trois tranches 1875, 1876, 1877. Au total 200 000 francs sous forme de coupons d'obligations de 500 francs à 5,5 % amortissables en 30 ans.

Les frais de remboursement de l'emprunt sont calculés de telle sorte qu'ajoutés aux frais de casernement ils ne dépassent pas 16 000 francs par an. Sinon ils excéderaient les moyens de la ville. Cependant, on augmente quelques tarifs d'octroi, sur l'alcool (50 %), sur les bois d'œuvre, et on crée de nouvelles taxes sur les lattes, la chaux, le plâtre, les ciments, les ardoises...

La municipalité espère que la présence du régiment (hommes de troupe, officiers, chevaux...) entraînera une augmentation des recettes de l'octroi : cet accroissement est estimé à environ 8 francs par homme.

Sans compter qu'il y aura d'autres frais : la construction d'une nouvelle aile à l'hôpital-hospice, aile réservée aux militaires (ce bâtiment est aujourd'hui le seul vestige de l'hôpital du XIX^e siècle et il continue à être désigné sous le nom de "Pavillon des officiers".)

LA CASERNE RUE GORDOC'H

Le futur emplacement de la caserne fut modifié à la suite d'une pétition de 460 habitants du quartier Saint-Michel. Ils regrettaient déjà que la gare de chemin de fer prévue à Kéribou ait été déplacée au sud-est de la ville. Les terrains ne manquaient pas entre la rue Gordoc'h et la rue de la Madeleine.

Une suite favorable fut donnée à leur requête et on décida de construire la caserne à la sortie ouest de Guingamp.

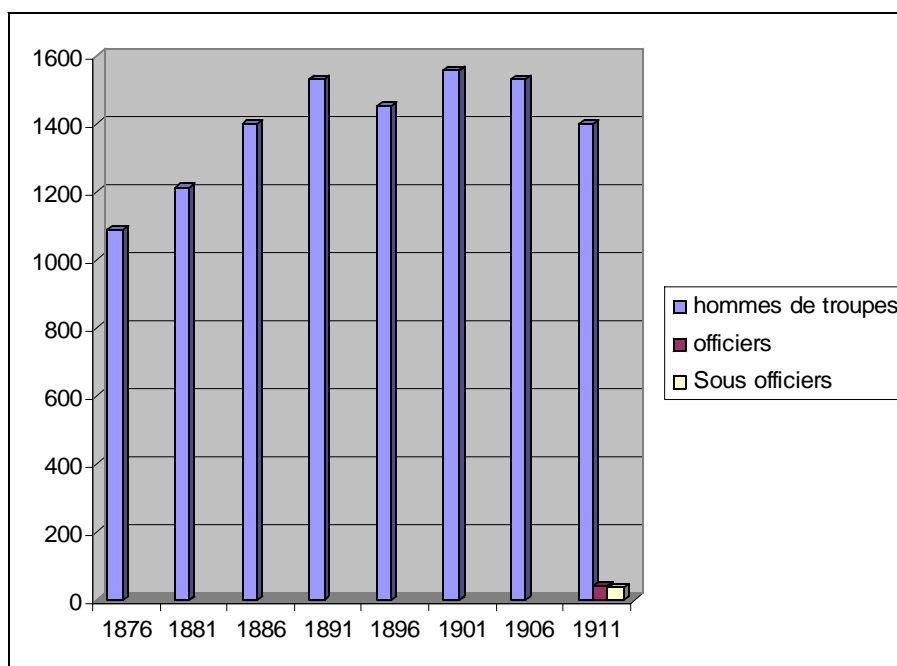
La construction de la voie ferrée vers Pontrieux et Paimpol pouvait résoudre l'inconvénient de l'éloignement de la gare. Une halte à Gourland serait la solution rêvée... Un conflit avec la commune de Grâces empêcha la halte d'être réalisée avant 1914...

PROPRIETES DE L'ARMÉE :

- 10 janvier 1879 : champ de manœuvres de Pont Nevez (Grâces)
- 04 mars 1887 : champ de tir de Plouisy
- 20 décembre 1905 : stand de tir du Bouget (ou de Kéribou)
- Le champ de tir de Plouisy a été cédé au Ministère de l'Agriculture.
- Le champ de manœuvres est en vente.
- Le 48ème RI de réserve conserve le stand de tir.

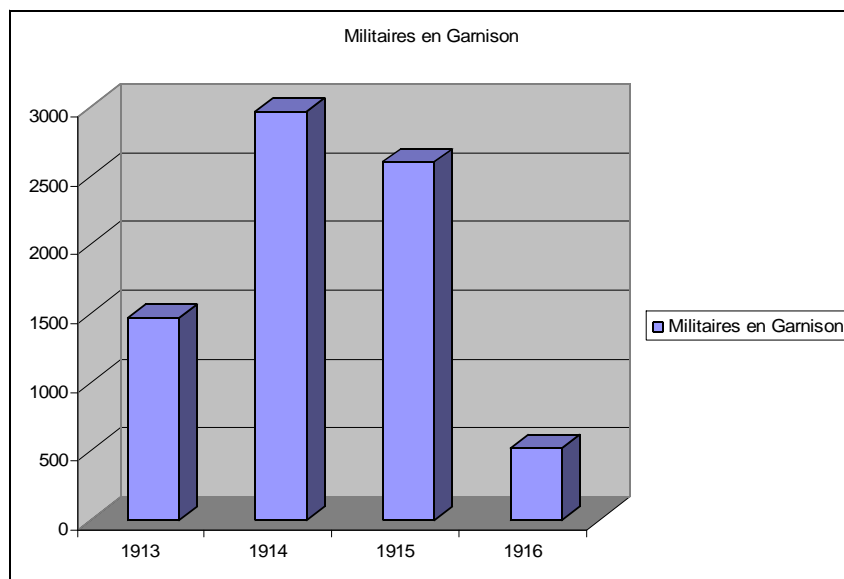
COMBIEN DE MILITAIRES À GUINGAMP ?

1876-1911 : total des militaires casernés à Guingamp.

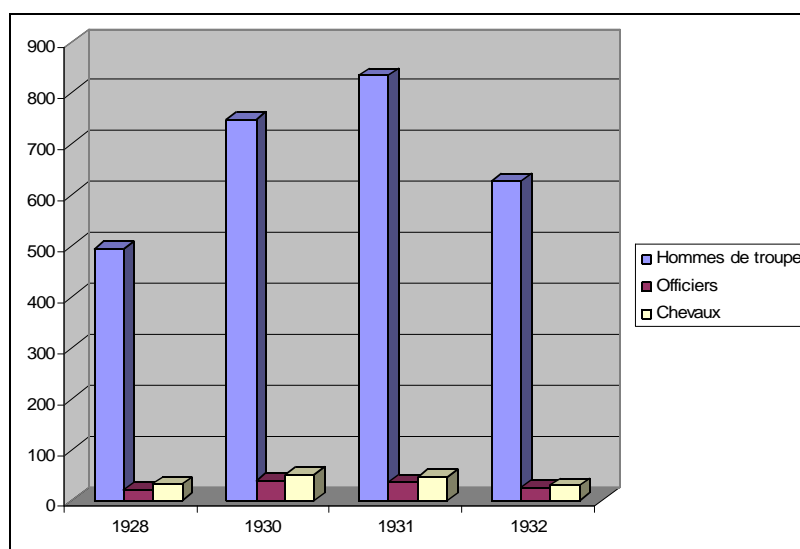


Il faut y ajouter les officiers et sous-officiers logés en ville. En 1911: 43 officiers, 35 sous-officiers. Ces chiffres concernent les effectifs des deux casernes: Saint Joseph et La Tour-d'Auvergne. À Saint Joseph ils étaient peu nombreux: au maximum, une cinquantaine d'hommes.

1913-1919 : total des militaires casernés à Guingamp.



1928-1932 : total des militaires casernés à Guingamp.



Après 1920 - caserne la Tour d'Auvergne.

	Hommes de troupe	Officiers	Chevaux
1928	494	21	33
1930	747	40	51
1931	834	36	47
1932	628	26	30

Pendant la guerre 1914-18, les services de l'intendance prétendirent faire payer la taxe non seulement pour les militaires du Quartier de la Tour d'Auvergne mais pour tous les militaires présents à Guingamp dans des locaux réquisitionnés, en particulier les écoles. Or, la plupart d'entre elles ont dû, de ce fait, renoncer à prendre des pensionnaires d'où manque à gagner sur les octrois, malgré des mises en demeure réitérées et des "menaces" répétées:

avertissements sans frais, contraintes etc... La municipalité resta intransigeante imitant les municipalités des autres villes confrontées au même problème.

En 1920, nouveau tarif:

Un franc par homme, deux francs par cheval; puis se font sentir les effets de la dévaluation du franc.

Tarif réduit obtenu	Tarif plein demandé
1925: 6 Fr par homme; 3 Fr par cheval	20 Fr par homme; 10 Fr par cheval
1928: idem	idem
1934: idem	30 Fr par homme; 18 Fr par cheval

RAVITAILLEMENT DE LA CASERNE

1882 : Une judicieuse utilisation des restes :

Quand le biscuit pour les soldats est arrivé au terme de sa conservation il peut encore être utilisé. Il suffit de le réduire en farine et de l'utiliser pour faire du pain à proportion de 10 % pour 90 % de farine tendre blutée à 20 %

Vers 1887 : Protestation de la municipalité pour le manque à gagner pour les octrois. On s'étonne de ce que la troupe non seulement consomme six repas de conserves par mois, mais aussi ce que l'on appelle "croquettes de marche", une sorte d'aliment concentré remplaçant éventuellement les rations de viande

Adjudication de quelques fournitures :

1898

- Pain de soupe : Harscoët, Braouzec. 21 F 40 les 100 kg
- Saindoux : Quilgars. 89 F les 100 kg
- Epicerie : Quilgars
- Eaux grasses : Chalony, cultivateur

1908

- Fourniture de la viande de bœuf : Mme veuve Jouan, 137 F les 100 kg
- Pour la viande de mouton : M. François Le Moal, 158 F les 100 kg

Le 13 juin 1914 Adjudication des fournitures aux troupes :

L'adjudication des fournitures au 48^{ème} de ligne pour la période du 1er Juillet au 31 décembre 1914 a eu lieu mardi dernier à la caserne.

Ont été déclarés adjudicataires:

- Mme veuve Le Floch, de Guingamp, pour le bœuf au prix: de 129 francs les 100 kilos.
- M. Joseph Ballandras, charcutier à Guingamp, pour le porc frais, 165 fr.; le saindoux, 170 fr. ; le lard salé, 160 fr.
- Mme Boittard, d'Iffiniac, pour les pommes de terre, 9 fr. les 100 kilos; choux, 10fr. carottes, 10 fr. - oignons.

Les rations annuelles :

Pour l'homme : 100 kg de viande de bœuf par an (la viande est souvent remplacée par du poisson)

Pour le cheval : 1000 kg de foin, 1370 kg de paille, 34 l d'avoine.

LA GARNISON EN 1919

Le personnel civil :

En 1919 le commandant du dépôt des 48^e et 161^e RI, Le Guérannic écrivait au maire de Guingamp pour lui demander les salaires minima accordés aux travailleurs des entreprises de Guingamp afin de mettre en concordance avec ces salaires ceux des travailleurs civils employés par la Place de Guingamp.

Dans les catégories suivantes:

- ouvriers tailleurs : 6 à 12 fr par jour
- ouvrières tailleuses : travaillent à la pièce.
- Couturières : 4fr par jour.
- Cordonniers : 10fr par jour
- femmes de service : 0,40 fr de l'heure.
- employés de bureau : hommes - 200fr; femmes - 150 fr par mois.

Ces informations avaient été délivrées par le Commissariat de Police.

La ville de Guingamp consent à un certains nombres de sacrifices pour sa caserne.

Elle consent la concession d'un abonnement à taux réduit pour le paiement des frais de casernement à la charge de la ville.

La ration annuelle de viande de chaque militaire supporte un droit d'octroi de 14 frs et que celle de fourrage pour les chevaux est frappée d'une taxe de 16frs22.

L'effectif moyen journalier de la garnison, pour les années 1924 à 1926 incluse est de:

- Officier : 36
- Hommes de troupe : 704
- Chevaux 109.

LA CASERNE LA TOUR D'AUVERGNE



104. - GUINGAMP (C.-du-N.). — Caserne de la Tour d'Auvergne 48^e Régiment d'Infanterie

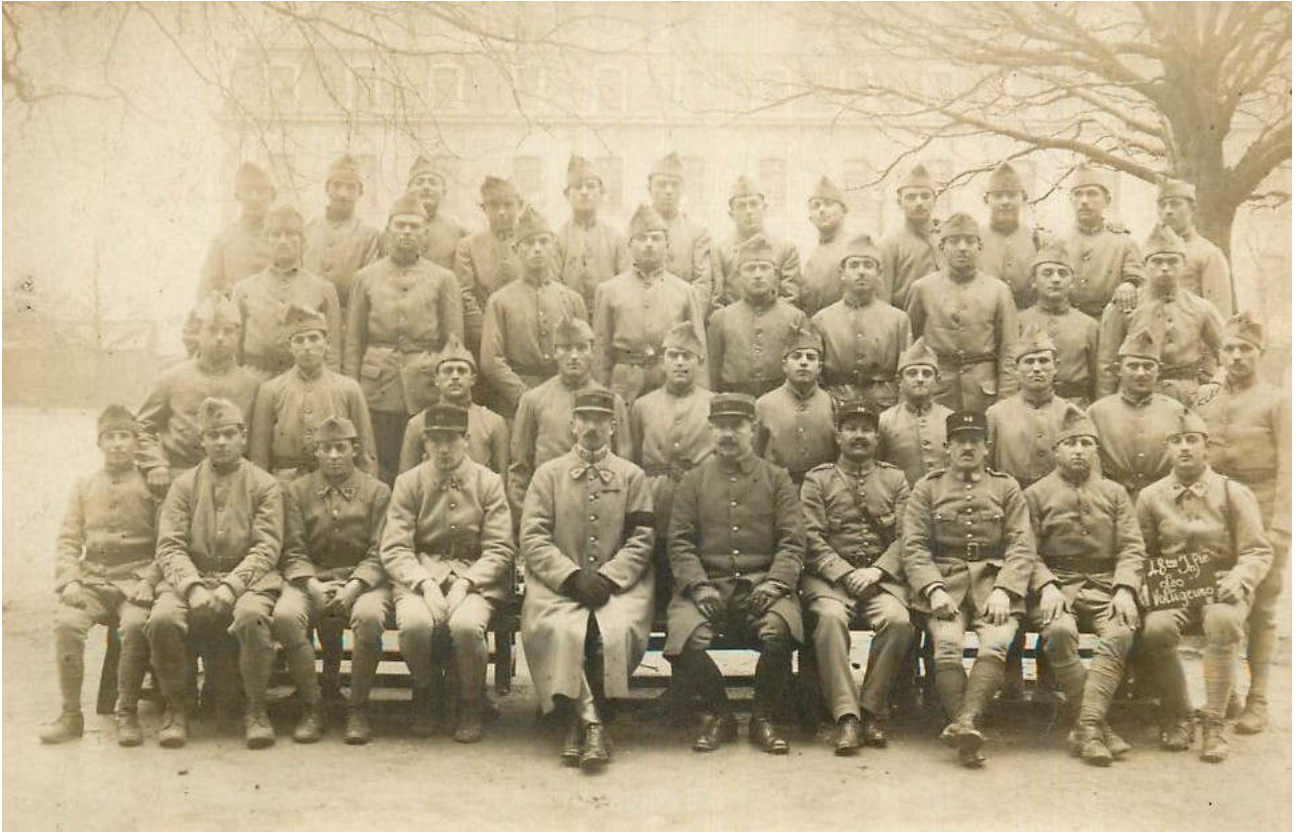
L'entrée de la caserne



2514. GUINGAMP — La Caserne du 48^e de Ligne — La Parade de la Garde

La parade de la Garde

Ce bâtiment central a été détruit en avril 1944 par un maquisard de 20 ans Yves Le Magoarou.

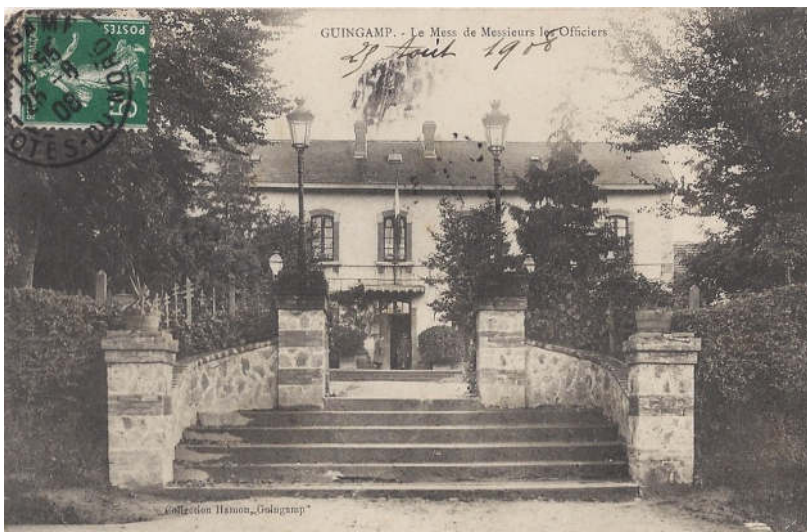


LE CERCLE-MESS DES OFFICIERS

Dès juillet 1875 le major du 48^{ème} souligne la nécessité de prévoir un « cercle-mess » destiné à servir de restaurant aux officiers célibataires, de café et de cercle à l'ensemble des officiers. On peut escompter la présence de 40 célibataires et de 30 officiers mariés. Il devrait comprendre une salle servant de salle à manger et de café, une bibliothèque pouvant être utilisée comme salle de conférences et une petite cour plantée d'arbres, pour l'été.

On pense d'abord à implanter ce mess à proximité de la caserne, dans le quartier Saint Michel. Puis la municipalité proposa un terrain lui appartenant à l'angle de la venelle des lutins et de la rue de Pontrioux. La proposition fut agréée et le mess construit. Après 1880 le peintre néo-impressionniste, Maximilien LUCE, en garnison à Guingamp, décora de fresques les murs de l'une des salles.

Ce bâtiment devint pendant la guerre 1914-18, le Foyer du soldat, puis redevint Mess des officiers jusqu'à la seconde guerre mondiale.



Après suppression de la garnison il devint vacant. D'après la convention signée en 1878, les bâtiments revenaient à la ville. Celle-ci y installa un certain nombre d'associations en peine de locaux : l'UFF, les Éclaireurs, l'UJRF et même en Avant.

En 1956, l'administration des finances obtient.

L'ensemble des bâtiments où elle installe la Recette des finances.



Militaire illustres

La caserne La Tour d'Auvergne hébergea à l'âge de 21 ans le peintre Maximilien LUCE (1858-1941) qui devait conquérir la notoriété au sein de l'école post-impressionniste et être qualifié de « Zola de la peinture ». Luce orna de paysages bretons les murs du Mess des Officiers, route de l'Hôpital

LE MESS DES SOUS-OFFICIERS



Avril 1944 : Il fêta l'anniversaire d'Hitler à sa façon.

Le Mess des sous-officiers, bâtiment central sur cette photo, est devenu le dépôt d'essence et de munitions.

Le 20 Avril 1944, un jeune guingampais de vingt ans, Yves Le Magoarou qui s'était fait embaucher comme ouvrier civil à la caserne, décide de fêter l'anniversaire d'Hitler à sa façon.

« Il subtilise les clés, escalade le mur traverse la cour au milieu des groupes de soldats allemand entre dans le bâtiment central et place trois charges de plastic entre les fûts d'essence et les caisses de munitions.

L'explosion a lieu à minuit vingt que se produit la première explosion. Les balles, les grenades et les obus vont sauter pendant 12 heures.

Yves Le Magoarou est mortellement blessé en décembre 1944 près de Lorient, une plaque souvenir est posée dans la cour de l'ancienne caserne. »

Récit de Pierre THOAMAS



On voit sur cette vue aérienne, les ruines du bâtiment détruit par l'explosion.

GUINGAMP, CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Mars 1898 Revue express : Le général GRISOT a passé en revue le 48^e R.I.. Arrivé à Guingamp par le train de 2 h 46, le général est reparti par l'express de 5 h 18. L'inspection a eu lieu à la caserne La Tour d'Auvergne. Le régiment a défilé «au pas cadencé».

LES MANOEUVRES

Elles commencent dès mars 1877

Manœuvres de 1802 du 4 au 18 septembre. Regroupent les 71^e et 48^e RI.

- le 4 : départ pour Corlay
- le 4 : le Haut Corlay
- le 6 : Uzel
- le 7 : Plouguenast
- On poursuit vers Merdrignac et St Méen.

En 1863 les manœuvres regrouperont 6 000 hommes à Dinan dont des éléments du 48^e sous le commandement du colonel de Coulanges.

Quand il y a des troupes de passage elles sont logées en ville (billets de logement)

Avril 1894 : passage du 15^e bataillon d'artillerie à pied de Quiberon.

En 1897 : les 28 jours : 15 00 hommes sont regroupés au 248^e R.I.

Mai 1905 : manœuvres à Plestin. Tir de combat sur la plage

tunique et la capote. 0,50 F pour le képi.



S'y ajoute une indemnité de :

- 4,50 francs pour chaque chemise en sus de celle qu'il porte.
- 3 francs par paire de chaussures.

LES FÊTES

LA FETE DIEU EN 1879

Dimanche 21 juin

«Toute la garnison du 48^{ème} était sous, les, armes. Des soldats faisaient la haie des deux côtés. Trois bataillons massés l'un au bas de la Place du Centre, l'autre sur le Champ au Roy, le troisième sur la Place du Vally. Au passage du Très Saint Sacrement les troupes présentaient les armes et les tambours battaient "aux champs». Trois musiques participent à la cérémonie: celle du 48^{ème} RI, la musique municipale, Celle de l'Institution Notre Dame.

SEPTEMBRE 1887. FETE DE L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

Au mess : bal, Champagne. Toast au Président de la République.

Le soir illuminations et retraite aux flambeaux suivie par une foule énorme.

11 MAI 1889 CENTENAIRE DE L'OUVERTURE DES ETATS GENERAUX

«Avec le concours de la musique militaire, deux bals ont été installés, l'un sur la Place du Centre dans l'après-midi ; l'autre dans la soirée sous les nouvelles halles très bien décorées et illuminées pour la circonstance... La retraite aux flambeaux a été exécutée vers onze heures du soir par les clairons et les tambours du 48^e».

15 AOUT 1890. FETE DU REGIMENT. ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE L'ISLY

(Bataille d'Isly : 14 août 1844 à la frontière algéro-marocaine. Elle vit la victoire du Maréchal Bugeaud sur Moulay Abd al-Rahman, sultan du Maroc).

- 14 août au soir : retraite aux flambeaux
- 15 août à 10 heures : messe en mémoire des militaires# tombés au champ d'honneur. Distribution de soupe aux indigents.
- Après-midi : cérémonie du drapeau devant une affluence énorme
- appel du clairon
- Marseillaise
- Fête de gymnastique
- Reconstitution de la bataille de l'Isly

Le soir : fête de nuit sous les fenêtres de la caserne

- Orchestres et bal, théâtre
- Croix de la Légion d'Honneur dessinée sur le gazon



Sont également commémorées:

- la bataille de Hohenlinden,
- la campagne de Russie : fête de 1906,
- l'anniversaire d'Austerlitz : 1908 : un jour de repos pour les militaires.



14 JUILLET 1891

- 9 h 15 : revue de troupes, sur le Vally
- 11 h 30 : Concert sur la Place du Centre par la musique du 48^{ème}
- 10 h 30 du soir : retraite aux flambeaux : départ du mess vers la route de Pontrioux, Place du Centre, rue de la Mairie, rue Notre Dame, rue Saint Nicolas, rue des Écoles. Retour par l'Hôpital, les Cantons le tour de la Place, la rue saint Yves, les Ponts Saint Michel et retour à la caserne.

DISCIPLINE et MORAL des Troupes

La discipline, force principale des armées, est très stricte. En cas de manquement les soldats sont déférés devant le conseil de guerre du 10^{ème} corps d'armée à Rennes.

1883 : un soldat du 48^{ème} coupable de désertion à l'intérieur est condamné à 3ans de prison.

1891 : un soldat du 48^{ème} a dérobé à son voisin de lit un portemonnaie contenant 11francs 45 : 1an de prison.

1894 : le soldat P.. (Depuis son entrée au régiment, il totalise 282 jours de punition dont 180 de prison, et 11 mois dans une compagnie de discipline) est rentré, ivre, en retard ; il répond au caporal de chambrée par un « geste beaucoup trop irrespectueux » ; 3 ans de prison.

1881 : un jeune soldat supplie en vain son caporal de retirer la punition qu'il vient de lui infliger. Exaspéré le jeune militaire gifle le caporal. Affolé il monte dans la chambrée, prend son fusil et se tire une balle dans la tête.

D'autres ont recours à des solutions moins dramatiques.

1897 : 3 militaires partent à pied de la caserne le dimanche 6 juin au matin avec l'idée de se rendre à Paris... le lundi soir ils sont présentés à la gendarmerie de Lamballe demandant à être réintégrés.

1906 : un soldat du 48^{ème} s'est baigné, sans savoir nager, dans la baignade de Ste Croix réservée aux militaires. Il a manqué de se noyer. Le médecin major du 48^{ème}, Oriou, rapidement prévenu, a réussi à le sauver.

1906 : une cartouche est tombée sur la route qui est derrière la caserne. Un gamin l'a ramassée et a eu l'idée de la faire éclater. Blessé, il est transporté à l'infirmerie de la caserne du 48^{ème}, puis conduit chez lui.

1906 : Meur de Boisboissel reçu à St Cyr effectue son année de service au 48^{ème}.

1908 : la tranquillité du quartier Saint Michel est troublée par les agissements « d'une bande d'apaches » parmi lesquels 3 militaires du 48^{ème}.

1909 : découverte d'un ballot d'effets militaires « abandonnés par un jeune soldat atteint de nostalgie... ».

1911 : septembre, le transfert des vieillards au nouvel Hôpital est effectué par l'ambulance du 48^{ème} Régiment d'Infanterie qui avait transféré en août les malades et les militaires.

Faits divers ...

1881 : mariage de Meur A Levêque, 28ans, aide-major de 1^{ère} classe au 48^{ème} RI et de M^{elle} JM Philippe 18ans.

1882 : le lieutenant Menissier du 48^{ème} est admis à l'École Supérieure de Guerre.

1897 : un cheval attelé à une voiture s'est emballée en passant dans la rue St Yves en entendant jouer la musique du 48^{ème}. Un des enfants qui suivait la musique a été blessé.

juin 1897 : deux militaires du 48^{ème} se sont noyés en se baignant dans le Trieux à Ste Croix (près de la ferme de Melle Martin)

juillet 1897 : un sous-officier du 48^{ème} se noie près de St Sébastien.

1897 : obsèques du docteur Choue, médecin major au 48^{ème}. Une compagnie, précédée de la musique, accompagne le cortège funèbre jusqu'à la gare.

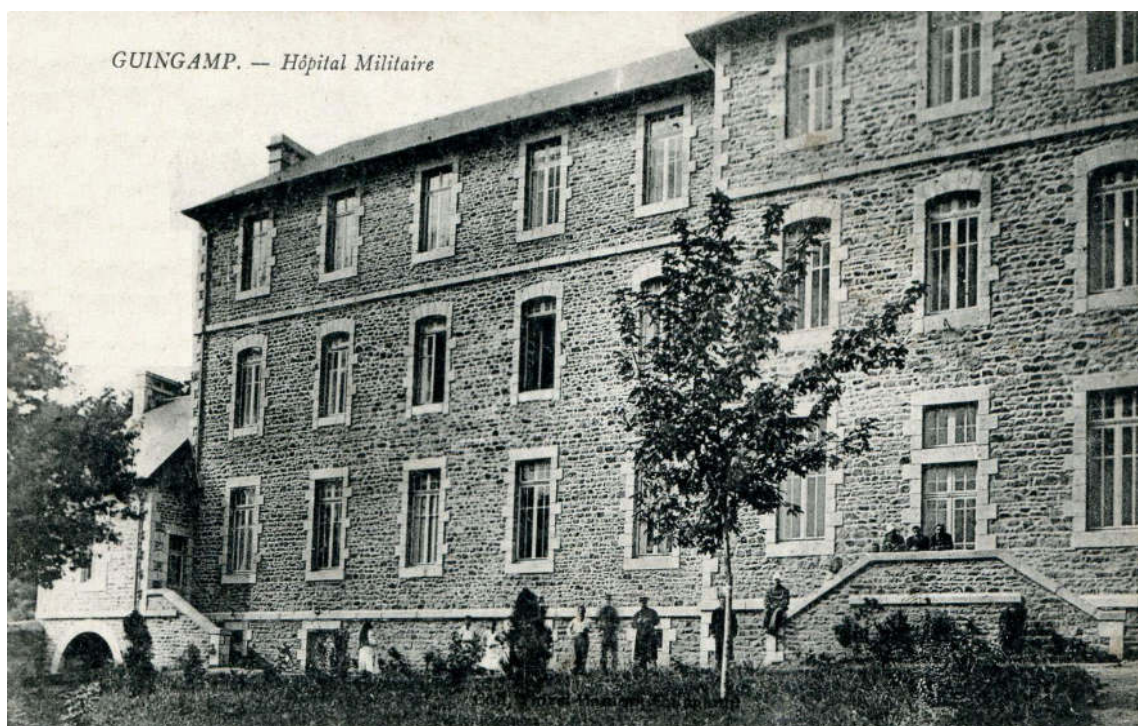
1897 : le commandant Brochet du 48^{ème} est tombé de cheval : ce dernier s'est effrayé au bruit des tambours.

avril 1898 : un adjudant du 48^{ème} s'est jeté à la tête d'un cheval emballé qui descendait bride abattue la de côte St Jean et a réussi à le maîtriser.

1898 : un militaire déserteur aurait pu profiter de la loi d'amnistie mais il a passé le délai de 3 mois : « il ne sait pas lire ».

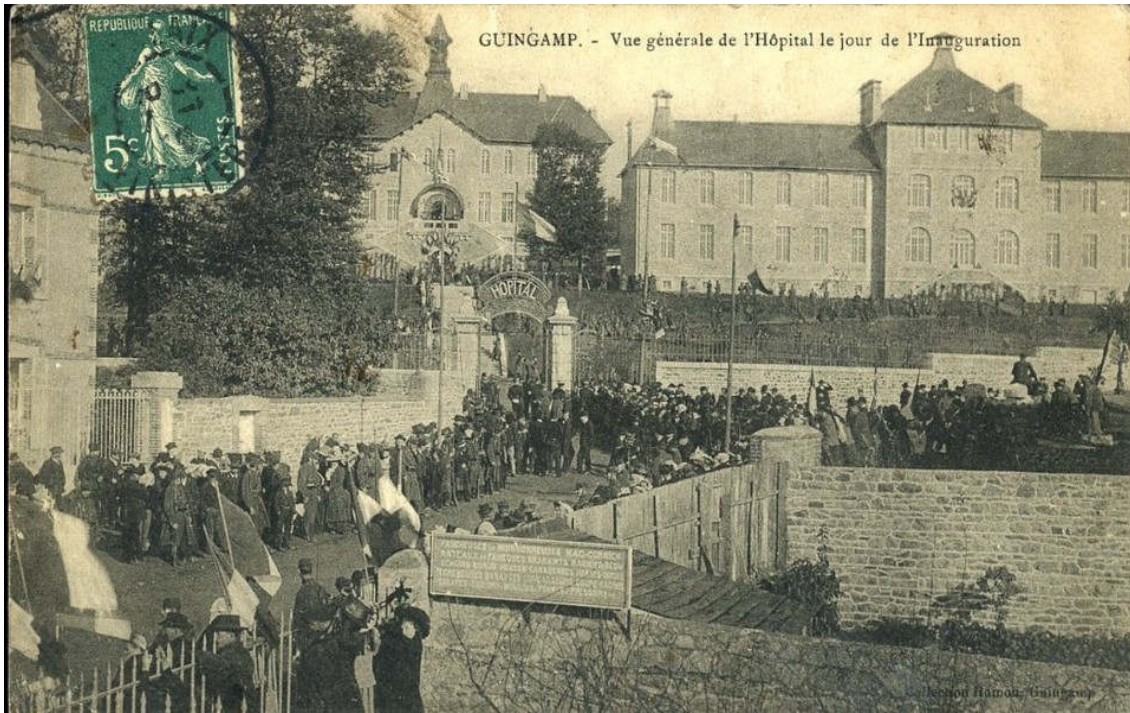
1906 : un soldat ivre a crié dans la rue : « À bas l'armée, vive l'anarchie ».

INAUGURATION DE L'HOPITAL EN 1909





Inauguration le 24 octobre 1909 par monsieur Joseph Ruau, ministre de l'Agriculture.



GUINGAMP. - Vue générale de l'Hôpital le jour de l'Inauguration



GUINGAMP. - Inauguration de l'Hôpital
Le Visite Ministérielle - Le Banquet aux Halls

CÉRÉMONIES OFFICIELLES

Les cérémonies officielles comprennent désormais chaque année:

- la fête nationale de Jeanne D'arc
- le 14 juillet
- le 11 novembre

Le programme est pratiquement immuable:

- la veille au soir, à 21heures, retraite aux flambeaux emmenée par la musique du 48^e RI. Départ de la mairie, rue Notre dame, rue St Nicolas, rue Yves Riou, rue de la Trinité, champ au Roy, sous-préfecture, bas de la place, rue St Yves, rue des Ponts St Michel et la Caserne.
- 9 h 30: revue des troupes sur le Vally, en présence des autorités civiles et militaires. Remise de décorations; minute de silence; hymne national.
- retour des troupes à la caserne.



Ensuite, le 11 novembre: appel nominatif des enfants de Guingamp morts pour la France. Cortège au cimetière pour les autorités civiles. Le soir, grand bal gratuit.

Autres cérémonies auxquelles participe le régiment:

- 13 mai 1923, visite de Mr Yves le Troquer (il est arrivé en automobile, ministre des travaux publics, originaire de Pontrioux)
- 2 septembre 1923, voyage de Mr Raymond Poincaré (président du conseil des ministres sous la présidence d'Alexandre Millerand dans l'III^{ème} République) ; une compagnie du 48^e RI assure le service d'ordre et la garde d'honneur.

De nombreuses prises d'armes avec remises de décorations se déroulent soit sur le Vally soit dans la cour de la caserne.

- 1920, le colonel Imbert, commandeur de la légion d'honneur.
- 1920, légion d'honneur à titre posthume au capitaine J Thébault du 48^e RI.

LA MUSIQUE DU 48^{ème}



La Musique du 48^{ème} participait aux manifestations locales, en notamment en donnant des concerts au kiosque à Musique ou sur le « Vally ».





Le char de la musique à la cavalcade de la Mi-Carême.



CONCERTS ET BALS:

Dès l'arrivée du 48^{ème} RI à Guingamp, la musique du régiment donne régulièrement des concerts destinés à la population.

Les premiers furent donnés les 3 et 4 septembre 1876, à l'occasion de la saint Loup, place du Centre, de onze heures à midi.

Au printemps de 1877 commencent les concerts sur la place du Vally, environ tous les quinze jours, même en hiver, sauf en cas de pluie. Ils semblent se poursuivre au même rythme les années suivantes. Les concerts de la Saint Loup se limiteront le plus souvent à celui du dimanche : une tradition faisait partir le régiment en manœuvres le premier lundi de septembre... Mais il se produisait le dimanche matin et les tambours et clairons entraînaient la retraite aux flambeaux du samedi soir.

Par la suite, l'existence d'une musique municipale entraînée par M. Boivin et plus tard M. Grétry, entraîna l'alternance de concerts civils et militaires en plein air. Le répertoire était varié : il y avait presque toujours une marche militaire, mais on jouait aussi Gounod, Verdi, Rossini, Auber, Halévy, Bellini, Meyerbeer, sans oublier tous les airs populaires des opérettes de l'époque de "La fille de madame Angot" aux "Cloches de Corneville", et les danses à la mode.

A partir de 1908 les concerts eurent lieu plutôt Place du Centre et le soir en été de 8h 30 à 9h 30, à condition que la place soit suffisamment éclairée pour que les musiciens puissent déchiffrer leurs notes. Après 1913 ils sont donnés dans le kiosque du Jardin public, et en cas de pluie sous les halles neuves.

Ils attiraient de nombreux spectateurs et étaient fort appréciés, comme en témoignent les extraits de presse : 7 septembre 1889 "L'excellente musique du 48^e... dont l'audition de dimanche (la St Loup) a été vivement appréciée par les amateurs de bonne musique...»

Dès 1919, le 6 septembre, la musique du 48^{ème} RI participe à la Saint Loup, retraite aux flambeaux et concerts.

Juillet 1922: participation du 48^{ème} aux Fêtes bretonnes, la musique du régiment anime le "dancing".

Avril 1923: dans la salle du mess, bal de la Croix Rouge avec orchestre militaire.

A partir du 28 septembre 1924, les concerts publics interrompus depuis août 1914 reprennent au kiosque du jardin Commandant Billot - ou à la salle municipale en cas de pluie.

24 mars 1927: bal des officiers d'active et de réserve au cercle-mess.

30 avril 1927: bal des sous-officiers à la salle municipale.

Ces bals se renouvellent en 1928 et 1929.

16 février 1929: dernière soirée dansante "avant le départ de la plupart des sous-officiers lors du transfert de l'état-major du 48^{ème} RI à Saint Briec".

Octobre 1929: après l'arrivée des "chasseurs" il y aura désormais deux concerts par mois, les 2^{ème} et 4^{ème} dimanches de 16 heures à 17 heures. Et le deuxième jeudi de chaque mois un concert à l'hôpital.

LES CHEFS DE MUSIQUE:

1876: Marchand (il a composé une valse: "Souvenir de Paimpol"); sous-chef: Moreau.

1883: Baille

1889: Roussel

1892: Caussade

1897: J.J Mayan

1898: Guillaume

1906: Testet; sous-chef: Roger.

1928: Fauvy

1929: chef de fanfare Roby

1937: W. Pelé

1939: sous-chef Floctel

LA FÊTE DU 48^È R. I.

La Fête du 48, qui avait lieu jadis le 14 Août, jour anniversaire de la bataille d'Isly, et qui avait été interrompue depuis plusieurs années, a eu lieu samedi et dimanche, dans la cour de la Caserne La Tour d'Auvergne.

Les réjouissances débutèrent samedi par une retraite aux flambeaux qui parcourut les principales rues de la ville, puis à 21 heures, dans la cour de la caserne, brillamment illuminée, M. le Colonel Paillas prit place dans l'enceinte réservée à côté de M. Lorgeré, maire-de Guingamp, et de nombreux invités.

Le rideau se leva sur la scène de verdure devant le bâtiment central de la caserne pour l'évocation du passé du 48'. Tour à tour, les spectateurs purent suivre les étapes glorieuses de l'ancien régiment de La Tour d'Auvergne expliquées au micro et évoquées par des tableaux vivants d'après les maîtres du Musée de l'Armée la mort de Marceau (1796) ; La Tour d'Auvergne et le premier Consul (1799); la veillée d'Austerlitz (1806)

Les Deux Blessés » (1854), Les Dernières Cartouches (1870), les figurants en uniforme de l'époque et chaque tableau avec accompagnements appropriés parla musique du régiment, sous l'habile direction de M. Pelé. Et n'étaient-elles pas poignantes l'évocation de la mort de Marceau, la veillée d'Austerlitz, où l'empereur prend les dernières décisions pour l'attaque du lendemain ; et la scène des deux blessés où, sur un champ de bataille de Crimée, un soldat français avant de mourir, tend sa gourde à son ennemi, un Russe agonisant à ses côtés? Qui ne s'est senti ému en pensant quel sublime courage devait animer les quelques hommes épuisés, sûrs de la mort, tirant leurs dernières cartouches par l'embrasement d'une fenêtre toute disjointe sur les uhlands cernant Bazeilles? La dernière scène représentée fut le Rêve, où les petits soldats endormis sur la plaine, rêvent à la victoire.

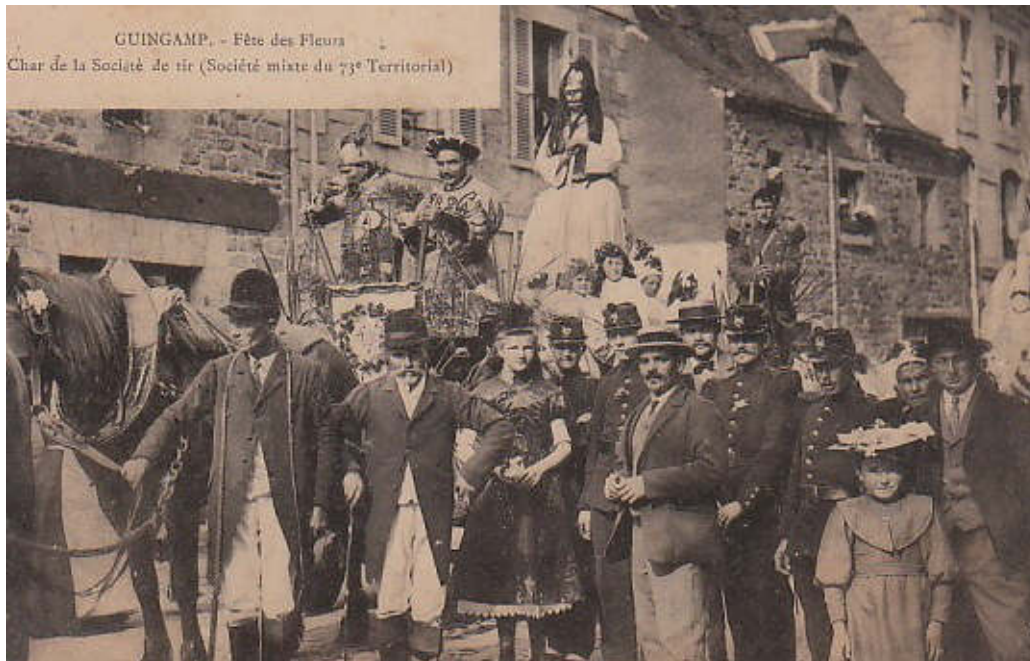
Puis la kermesse reprit ses droits, et peu à peu la foule se retira tandis que des feux de Bengale de toutes couleurs embrasaient la cour. .

Dimanche, à 14 heures, la cour se remplissait peu à peu et bientôt ce fût une vraie fourmilière entourant tous les stands de la kermesse installés le long des bâtiments, parmi lesquels nous notons au hasard : la Cigogne, Les Jeux bretons, la Chaumière, la Hollande, le Stand martiniquais, un drôle de pistolet, les Chasses africaines, le Bananier magique, le lapinodrome, le café maure, les loteries, etc..., chaque stand avec costumes appropriés du plus ravissant effet la Cigogne avec le costume d'Alsace , la Chaumière, costume breton ; la Hollande avec les soldats habillés comme en 1794, les jolies Martiniquaises et les mystérieuses Mauresques. Crêpes, friandises, cidre, café maure s'enlevaient avec une rapidité étonnante.

Toute une série d'attractions agrémentées d'accompagnements musicaux fut donnée sur la scène ou dans-la cour même de la caserne : course en sacs; l'alerte ou le soldat débrouillard le coiffeur du régiment (très drôle cette exécution rapide en série); un nouveau procédé d'incorporation rapide : le bleu arrive en gentleman dans sa voiture, il en ressort quelques secondes après tout habilité et équipé; le grand combat de boxe Juil et Bull; Guimauve Tell dans ses exercices; l'engin moderne antipluie, très ingénieux; les merveilleux tireurs montés sur motocyclette John et toc, qui ne manquent pas leur assiette à trente pas avec leur revolver; le fakir Sir-marin, infailible dans ses horoscopes, et que les acheteurs de billets de la loterie nationale devraient aller consulter avant de tenter leur chance; le P'tit Père et ses chanteurs russes, dont les chœurs furent très applaudis; et le ballet des soldats de bois, présentation remarquable d'uniformes et exécution parfaite des mouvements.

Les voitures fleuries eurent un grand succès. Elles étaient précédées de Bretons et Bretonnes en costumes authentiques, et les spectateurs ravis virent passer devant leurs

yeux un berceau fleuri, un hélicoptère, une gondole, un tank ironiquement tramé par un cheval, un char romain attelé de quatre beaux coursiers. Tous ces chars montés par des figurants richement vêtus avalisaient de bon goût, ils avaient été intelligemment imaginés et artistiquement réalisés; ceux qui les ont conçus dans leur cerveau et exécutés avec des mains habiles ont droit à des félicitations sans réserve.



Enfin, pour terminer l'après-midi, ce fut l'émouvante présentation par les soldats vêtus de l'uniforme de chaque époque, des anciens drapeaux du régiment sortis du musée pour cette fête du souvenir, véritables symboles vivants de l'héroïsme des soldats du 48 qui ont toujours fidèlement servi la patrie.

À 18 h. 30, le spectacle prit fin et, à 21 heures, les portes du quartier étaient de nouveau grandes ouvertes pour laisser passage aux amateurs de danses aussi nombreux qu'élégants et, c'est dans une atmosphère cordiale et gaie que se termina la fête très réussie du 48ème RI, qui espérons-le, sera désormais tous les ans au programme des grandes manifestations artistiques guingampaises.

Au jardin public de Guingamp midi

A l'heure où tout Guingamp s'affaire, se déplace,
C'est au jardin public que je vais prendre place,
Sur un fauteuil, à l'ombre d'un très gros châtaignier,
Où le chant des oiseaux vient parfois m'égayer.
Devant moi, le kiosque entouré de verdure,
De capucine en fleur, étalant sa parure,
Les rosiers m'envoyant leur parfum odorant,
J'oublie, en cet instant, le vacarme bruyant
Des autos démarrant tout le long de la grille,
Et le bruit agaçant des trains passant la ville.
C'est un endroit très cher au poète, je crois.
L'étudiant peut venir y bouquiner ma foi.
On y respire un air parfumé qui repose;
Le cœur s'épanouit comme te font les roses...

L'ALOUETTE D'ARMOR. (26 juin 1938.)

LES CONCOURS DE TIR DU 73^e R.T.I.

Octobre 1880

	1 ^{er} jour	2 ^{ème} jour
1er prix	Une pipe en écume	Un revolver et 50 cartouches
2e prix:	Une chaîne de montre en doublé	Une médaille
3e prix	Une bouteille de champagne	Une bouteille de champagne
4e prix	Une boîte à bijoux	Un fume-cigarette
5e prix	Une fourche américaine	Une médaille et un diplôme
6e prix	Une pipe en racine	Une pipe et un couteau

Tous ces prix étaient offerts soit par le député Auguste Ollivier, soit par le maire et les membres du conseil municipal.

Ces concours se renouvellent régulièrement.

En 1906 : la Société de tir du 73^e devient une Société mixte groupant militaires et civils.

En 1913 : le 25 juillet tirs d'honneur à Plouisy.

Quelques lauréats :

- le lieutenant Des grées du Lou à la carabine - l'adjudant-chef Diuzet
- le sergent-major Bréban
- au fusil Lebel, le sergent Kérivel

1938, parmi les meilleurs tireurs: Marc le Bris, Charles Illien, Jean Rouzic, Jean Bervet.

1939, monsieur Joseph Auneau devient président de la Société de tir du 73^{ème}.

AUTRES ACTIVITÉS SPORTIVES.

PARTICIPATION AUX COURSES DE CHEVAUX

1882 : les officiers et sous-officiers ne peuvent prendre part «aux courses de chevaux hippiques » (sic) que lorsque les prix à distribuer ne seront pas représentés par une valeur d'argent, mais seulement par des objets d'art.

1913 : 3e courses steeple-chase militaire. Military-officers : 5 partants. Trois objets d'art de valeur de 500, 200, 100 F.

Parmi les sociétaires de la Société des courses de chevaux de Guingamp en 1913 :

- de Flotte, colonel, commandant le 48^{ème}
- Fournier, capitaine
- Harel, capitaine
- de Salle de Hys, capitaine
- Peiffer, lieutenant

Après 1920, reprise de la participation pour les courses de Guingamp. Steeple-chase militaire réservé aux officiers en activité de service et montant des chevaux d'armes. En 1920, il n'y a que trois chevaux d'inscrits: Luzerne; Dagobert; Silvano.

- En 1922, les gagnants reçoivent, comme dans les autres courses, un prix en argent.
- En 1926, participation au raid hippique du 14 juillet; le jury des attelages est présidé par le commissaire Saint Gal.

LE FOOT BALL.

1906, première équipe de foot ball: l'Union Sportive de la 8^{ème} Compagnie.

1913, match de foot ball Callac-Guingamp sur le champ de manœuvre.

1919, décembre, sur le stade de la Madeleine mis à la disposition de l'équipe militaire par le stade Charles de Blois. Match entre le 48^{ème} RI et le 71^{ème} RI (St Brieuc). À la mi-temps le 48^{ème} mène par 5 buts à 1, à la fin du match, il gagne par 7 à 2.

25 avril 1920, le 48^{ème} RI est battu par l'AS Brestoise 4 buts à 2.

11 décembre 1920, le 48^{ème} est battu par le 71^{ème} 4 buts à 1.

1er avril 1928, la très bonne équipe du 48^{ème} RI n'a été battue que de justesse par le 505^{ème} RCC de Rennes.

automne 1928, match entre En Avant et le 4^{ème} RI au stade de Montbareil où on inaugure les tribunes métalliques (1 fr de supplément sur le billet). Score 3à1 en faveur des militaires. On remarqua quelques belles phases de jeu chez les avants du 48^{ème} RI mais la défense des rouge et noir veillait en particulier Penhoat et le goal Briand.

ESCRIME.

3 octobre 1926, grand tournoi d'escrime, avec la participation des maîtres d'armes du 48^e RI: Bonnond et Vassard. Sous la présidence du colonel Mercier et du capitaine de Rosmorduc.

1928, création d'une société d'athlétisme et d'escrime sous la présidence de M^{eur} le Maire de Guingamp et du colonel Bouffard.

Décembre 1928, tournoi d'escrime; le jury est présidé par le commandant Ferron. L'équipe du 48^{ème} RI triomphe par 14 victoires à 11.



LES SOLDATS AU SECOURS DES POMPIERS

25 mars 1875 : Incendie chez le sieur Trémel, marchand de boissons ; "Grâce à la promptitude des sapeurs-pompiers et de nos braves soldats du 48^{ème}, le feu a pu être arrêté en peu d'instant".

11 décembre 1880 : Incendie lundi place du Champ au Roy "au bruit des clairons du 48^{ème} de ligne..."

1883 : Incendie minoterie Bertho à St-Sauveur

20 octobre 1894 : Incendie rue Montbareil ; "Un détachement des troupes du 48^{ème} R.I. arrivait au pas de gymnastique et contribuait largement à secourir les efforts de tous... Un piquet du 48^e et vingt pompiers restaient sur les lieux toute la nuit."

1907 : Incendie minoterie Bodin-Bertho "Le 48^{ème} aussitôt sur pied..."

28 janvier 1914 : Incendie au teillage de lin Goubin dû à une étincelle échappée de la machine à vapeur.

25 novembre 1905 : Inauguration du cimetière pour les soldats décédés en garnison.

- 10 heures : messe à la basilique en présence des autorités civiles et militaires. Un sarcophage a été dressé, orné de drapeaux et de couronnes.
- Ensuite, inauguration au cimetière où on se regroupe autour du monument sous une pluie battante



L'INVENTAIRE DES BIENS DE L'ÉGLISE

10 FEVRIER 1906 : "L'inventaire des biens de l'église était fixé à lundi dernier. Dès le matin, l'intérieur de l'église et les alentours avaient été occupés par des détachements du 48^e... Les opérations ne devaient commencer qu'à deux heures après-midi, mais dans un but d'apaisement il fut décidé d'y procéder dès 10 heures..." Mais, Monsieur le Curé s'est refusé à ouvrir les portes et l'inventaire a été remis!





Le Christ de la caserne :

«Après la séparation de l'Église et de l'État, la croix de la caserne a été enlevée. On a demandé dans le quartier qui voulait la prendre : mes grands-parents ont dit qu'ils la voulaient bien. Il y a eu une procession pour amener la croix à la ferme de mes grands-parents : le clergé était là, il y a eu une bénédiction et des cérémonies et un grand repas après.

A la mort de mon grand-père, la croix est tombée dans l'héritage de mon père. Puis nous avons vendu le terrain à une parente mais la croix restait à nous. On refaisait le bois tous les 7 ou 8 ans... puis on ne l'a plus refait et le Christ a été déposé : il est en fonte couvert d'une peinture argentée. Il est toujours en notre possession... »

Propos recueillis auprès de Madame Parquier.

JUILLET 1907 : Expulsion du Curé et des Vicaires.

"Lundi, 4 heures du matin... Un bataillon du 48^e d'Infanterie sous les ordres du commandant Vignolet assurait le maintien de l'ordre... Les rues aboutissant au presbytère avaient été barrées par la troupe qui occupait également toutes les issues de l'église... dont les cloches ont été mises en branle...

La porte de l'église est enfoncée... Les gendarmes entrent dans le presbytère et les prêtres sont conduits à l'extérieur. Une section du 48^e occupe le presbytère jusqu'à 10 heures du matin..."

GUINGAMP PENDANT LA GUERRE

CHEZ LES NOTAIRES EN AOÛT 1914

PRINTEMPS 1914

AOÛT 1914 : La Croix Rouge Française ouvre un hôpital de 20 lits

OCTOBRE 1914 : Militaires tués, demandes de secours

POUR AVOIR DES NOUVELLES DES PRISONNIERS DE GUERRE

FÉVRIER 1915. Lettre de Théodore BOTREL

JUILLET 1915.

AVRIL 1916 : Œuvre du pain, appel à nos concitoyens

MAI 1916 : des Jardins pour les soldats

OCTOBRE 1916 : Grande Kermesse

JANVIER 1917 : Œuvre du Pain, appel à nos concitoyens

DÉCEMBRE 1917 : Troisième emprunt Défense

NOVEMBRE 1918 : les Fêtes de la victoire

L'ETAT CIVIL

CHEZ LES NOTAIRES EN AOÛT 1914

Le départ massif pour le front de la plupart des hommes valides au début de 1914 provoqua une intense activité dans les études de notaires de Guingamp.

Trois types d'actes furent rédigés:

- 1) des donations entre époux.
- 2) des prorogations de dettes (une dette exigible en juillet 1914 est prorogée jusqu'en 1917).
- 3) des procurations signées par le mari en faveur de sa femme qui doit, en son absence, gérer les affaires familiales. Exemple: procuration de Monsieur le Meillet commerçant 7 Place du Centre en faveur de sa femme née Jeanne Saluden en ce qui concerne leur commerce de "Fabricant et marchand de parapluies».

Dans l'étude de Maître Kerneis ce fut ensuite, pendant plusieurs semaines le calme plat. Enfin avant de partir les hommes rédigeaient parfois leur testament.

PRINTEMPS 1914 :

Certains régiments se plaignent de ne pas manger à leur faim. Ce n'est pas le cas au 48^e R.I. : «les hommes reçoivent une nourriture suffisante, bien préparée et appétissante... Ils ont de plus du thé tous les soirs et du pain à discrétion avec le café du matin.»

VILLE DE GUINGAMP le 15 août 1914 CROIX ROUGE FRANÇAISE

Le Comité de la Croix Rouge de Guingamp (Société de Secours aux Blessés Militaires) a établi dans le Collège Notre-Dame un hôpital, de vingt lits déjà prêt à fonctionner.

Dans le but d'augmenter le nombre des lits le Comité, qui prend à sa charge la création et le fonctionnement de cet hôpital fait un pressant appel à la générosité des habitants de l'arrondissement de Guingamp.

Les dons en argent devront être adressés à M. Ronarc'h, notaire, 5, rue des Lutins, à Guingamp.

Les dons en matériel, lingerie, couvertures, draps, taies d'oreillers, torchons, vêtements seront envoyés à l'hôpital de la Société, au Collège Notre-Dame.

Le président du Comité remercie les personnes qui ont bien voulu déjà envoyer leurs dons.

Les autres hôpitaux militaires :

- le nouvel hôpital où les blessés affluent, le dévouement des religieuses ne se dément pas. Trois d'entre elles recevront l'insigne de leur dévouement au cours d'une prise d'armes au Pavillon militaire.

- l'ancien hôpital reprend lui aussi du service pendant toute la durée de la guerre.

- à Montbareil fonctionne l'hôpital complémentaire N°21.

- à l'école Charles de Blois l'hôpital complémentaire N°16

- à l'école du Château l'hôpital N°19

- à l'école Primaire supérieure des filles.

– à l'institution Notre-Dame l'hôpital N° 13.

– à la caserne la Tour d'Auvergne partout affluaient les dons en nature: linge, vin, cidre, tabac, fruits, pommes de terre, confitures, lait frais tous les jours, beurre, tricots, cache-nez, gants, bandes, cigarettes, jeux de cartes, de dominos et de l'argent pour améliorer le sort des blessés.

HÔPITAL N°13. CROIX ROUGE.

- Ouvert dès le 6 août 1914
- fermé en décembre 1918.
- 30 lits en août 1914
- 100 lits en juillet 1915

Nombre de malades et blessés :

- 1914 : 310
- 1915 : 685
- 1916 : 617
- 1917 : 468
- 1918 : 932
- Total : 3012

Personnel :

- Mr Henri de Sonis commandant : président du Comité local de la Croix Rouge.
- Mr Namur, commandant en retraite administrateur.
- M et Mme Martin : médecin chef
- Livinec : médecin adjoint
- le Cun : pharmacien.
- **Infirmières ayant le diplôme « simple » :**
- Sœur Pauline de St Pierre, surveillante générale (sœur de la sagesse) ; Mme Boessé ; Mme Gentric ; Mlle Lescan du Plessis ; Mme Henrot ; Melle Marthe Riou.
- **Ayant le diplôme « de guerre » :**
- Mme de Kerouartz ; Mme de Béchillon ; Melle Digoy ; Mme Mondot ; Melle Berthe Riou.
- **Infirmières auxiliaires :**
- Melles Françoise et Sabine Boessé ; Mme Henri de Sonis ; Melle Solange de Sonis.



L'équipe des soignants et brancardiers de l'hôpital

OCTOBRE 1914 : Militaires tués, demandes de secours

Demandes de secours par les familles Formalités à remplir

Voici les instructions nécessaires à l'établissement des demandes de secours par les familles des militaires morts sur les champs de bataille; ou des suites de leurs blessures.

Les veuves devront fournir :

- un bulletin de décès du mari;
- un extrait de l'acte de mariage;
- un extrait de l'acte de naissance de chaque orphelin, s'il en existe.

Pour les orphelins sans mère :

- le bulletin de décès du père ;
- l'extrait de l'acte de naissance de chaque orphelin.

Pour les ascendants :

Le bulletin de décès du fils et un extrait de l'acte de naissance de ce dernier.

L'acte de décès du militaire doit être demandé à son régiment quelquefois il est déjà transcrit à la mairie de sa naissance et, là, des indications pourront être fournies. Les autres actes de l'état civil doivent se demander dans les mairies où ces actes ont été dressés; mairie où a été enregistrée la naissance, mairie où a été célébré le mariage. Ces actes seront délivrés sans frais, sur papier libre, avec la mention : « Pour le service militaire ».

En attendant l'arrivée de ces pièces qui peuvent être demandées par lettre à des mairies

éloignées et qui devront être remises, dès leur arrivée, par l'intéressé, à la gendarmerie de sa résidence, le pétitionnaire devra adresser une demande établie en ces termes au Ministre de la Guerre, service intérieur, quatrième bureau, à Bordeaux (Gironde):

« Le soussigné (nom et prénoms) a l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance l'allocation d'un secours immédiat, dans les conditions prévues par la dépêche ministérielle de 31 août 1914, par suite du décès de .., tué à l'ennemi au combat du..., à... »

Le bulletin de décès et les extraits des actes de l'état civil seront remis à la gendarmerie de ma résidence, qui les fera parvenir au général commandant la subdivision territoriale.

Suivent la signature et l'adresse.

POUR AVOIR DES NOUVELLES DES PRISONNIERS DE GUERRE

L'Agence des prisonniers de guerre, fondée par le comité international de la Croix-Rouge, 3, rue de l'Athénée, à Genève, est en pleine activité. Des personnes de bonne volonté, sous la direction du Comité international, dépouillent les milliers de demandes de renseignements qui lui sont adressées chaque jour, transmettent les informations qu'elles reçoivent aux familles, font parvenir les lettres, dons et envois divers aux prisonniers dont on a pu se procurer le lieu d'internement.

Pour permettre d'obtenir des renseignements, il est indispensable d'indiquer non seulement l'incorporation exacte du militaire, mais aussi, si possible, son numéro matricule, ainsi que le lieu de la bataille dans laquelle il est présumé avoir été blessé ou fait prisonnier.

FÉVRIER 1915.

Lettre de Théodore Botrel à un petite Denise Cartier joint à un colis qu'il lui envoyait d'Ypres contenant une relique de guerre.

Voici la lettre émue qui accompagnait le précieux envoi :

« Ma chère enfant, je reviens d'Ypres-la-Bombardée où j'ai passé d'inoubliables instants au milieu de quelques régiments de héros, réunis pour entendre mes humbles chansons, dans l'église Saint-Jacques, seul monument hier encore à peu près debout dans la pauvre cité mutilée. Pour estrade, j'avais les débris de l'autel, parmi lesquels, en me retirant, je découvris, le petit morceau de sculpture que je me permets de vous offrir. C'est une aile d'ange. Car, aux cris de : « Gott mit uns ! », les « Barbares » (et vous en savez quelque chose !) s'amuse à fracasser les ailes des chérubins.

Je joins à cette relique — dûment authentifiée — une petite chanson que je vous dédiai, jadis, en témoignage de ma respectueuse admiration pour votre vaillance et aussi — et surtout — de ma dévouée affliction:

IL PLEUT, IL PLEUT, DENISE !...

Sur L'AIR : « Il pleut, il pleut, Bergère !

Il pleut, il pleut des bombes

(Et boum ! et bon ! badaboum et bon !)

Il pleut, il pleut des bombes :

Rentrons à la maison

Zon, zon !

Rentrons à la maison,

Car c'est la mort qui tombe

(Et boum ! et bon ! badaboum et bon !)

Car c'est la mort qui tombe

Du haut des avions...

Des avions infâmes,

(Et boum ! et bon ! badaboum et bon !)

Des avions infâmes,

Aux doux noms de « pigeons »,

Qui mitraillent le» femmes,

(Et boum ! et bon ! badaboum et bon !)

Qui mitraillent les femmes

Avec leurs enfançons..

Ah ! Que veux-tu que dise

(Et boum ! et bon ! badaboum et bon !)

Ah ! Que veux-tu que dise

Le Jésus tendre et bon...

En voyant, ma Denise,

(Et boum ! et bon ! badaboum et bon !)

En voyant ma Denise, Ta mutilation ?...

Il s'écrira : « Guillaume,

(Et boum ! et bon ! badaboum et bon !)

Il s'écrivait : « Guillaume,

« Va-t'en chez le Démon !...

« Je maudis ton Royaume

(Et boum ! et bon ! badaboum et bon !)

« Je maudis ton Royaume,

« Roi cynique et fripon...

« Et ta race cruelle

(Et boum ! et bon ! badaboum et bon !)

« Et ta race cruelle

« Qui massacre en ton Nom

« Et mutile les ailes

(Et boum ! et bon ! badaboum et bon !)

« Et mutile les ailes

« De mes Anges mignons ! »

THÉODORE BOTREL

JUILLET 1915.

Dès le début de la mobilisation le commandant Billot accourait à l'appel du Pays et dirigeait à Saint-Brieuc, le dépôt du 71^e d'infanterie. Il lui eut été facile d'y rester et de remplir dans ce poste une tâche d'organisation très honorable et utile à l'Armée. Son âge, ses fonctions de Commandant de Réserve, ses devoirs de famille, pouvaient le dispenser d'un service plus actif.

Telle n'était cependant pas sa manière de voir. À ses amis qui le dissuadaient de demander plus, il répondait : " Lorsqu'on a l'honneur de représenter un pays en temps de paix, il faut savoir le défendre en temps de guerre; ma situation de Maire de Guingamp m'impose une obligation morale vis à vis de ceux qui m'ont donné leur confiance. Ma place est à la frontière. »

Ses démarches pressantes eurent le résultat qu'il attendait, et dès le mois d'Octobre, il était affecté au 14 territorial qui, sans relâche, a glorieusement repoussé les assauts de l'ennemi dans la région d'Ypres et de Dixmude.

Depuis cette époque, le Commandant BILLOT a rempli son devoir comme il savait le faire, toujours sur la brèche, soutenant ses hommes par son énergie et par son exemple, subissant sans se plaindre les rigueurs de la campagne d'hiver, la dure vie des tranchées, la lutte continuelle sous toutes les formes, inspirant la confiance, à la fois le chef et le père de ses soldats.

Blessé une première fois le 16 avril, Il ne voulut pas s'arrêter. Le 22 avril, les Allemands attaquent en masse, et, grâce à un procédé infâme, jettent le trouble dans nos lignes. Le Commandant BILLOT rassemble ses berniques Bretons pour résister quand même. Une balle le frappe en pleine poitrine. Il tombe mortellement atteint. "Toujours oublieux de lui-même, craignant que ses soldats ne soient faits prisonniers, il refuse de se laisser emporter, malgré l'approche des Allemands. Il est mort à son poste, face à l'ennemi, comme un officier français.

Son corps repose dans le cimetière de Pilkem, dans un sol foulé par la botte de l'envahisseur jusqu'au jour prochain où l'aurore de la délivrance permettra de réunir pieusement les

restes glorieux de nos héros et de consacrer par une Cérémonie Patriotique la mémoire de leur vaillance et de leur sacrifice.

Le Commandant BILLOT avait accepté d'être candidat aux élections municipales de 1912. Lorsque ses amis lui offrirent la charge honorable mais très lourde de Maire de Guingamp, il ne céda à leurs instances qu'après de longues hésitations et n'accepta cet honneur que comme un devoir.

Sa nature délicate redoutait les blessures parfois cruelles des luttes politiques et la droiture de sa conscience lui faisait craindre une charge à laquelle il ne se croyait pas suffisamment préparé.

Son tact, son exquise courtoisie, lui concilièrent bien vite la sympathie de ceux qui l'approchaient. Avec lui, la discussion se tenait-toujours correcte, sous affabilité le rendait accueillant à tous, et, malgré un travail parfois accablant, il écoutait avec patience, les visiteurs qui venaient nombreux dans son bureau, donnant à chacun un conseil éclairé, une bonne parole, souvent plus aussi, car sa charité discrète était connue.

Au point de vue municipal, il s'est donné tout entier à sa tâche ; pendant plus de deux années, il a consacré sa vie à la Mairie de Guingamp, voyant à tout et se révélait comme un administrateur de premier ordre.

Le jardin public terminé, la Mairie et la Salle des fêtes en cours d'exécution, auraient été suivis de l'École Primaire Supérieure, des maisons ouvrières et du service d'eau, si les événements terribles dont notre pays est le théâtre n'étaient venus arrêter l'achèvement de son programme.

L'aménité de ses rapports avait fait de ses subordonnés ses amis. Son départ les avait attristés, sa mort est pour eux un deuil. -

Pour moi qui ai été son collaborateur et qu'il honorait de son amitié, j'ai pu apprécier son affabilité, sa délicatesse, la rectitude de son jugement qui en faisait un conseiller sûr et prudent, le soin avec lequel il évitait aux autres un froissement si léger fût-il.

Sa mort me laisse une impression de tristesse et d'abandon que je ne puis exprimer.

Et maintenant, cet homme n'est plus, son regard si droit s'est éteint, son cœur loyal a cessé de battre.

Cet adieu que lui adressent ses amis est-il, donc éternel?

Non, Messieurs, car si le Commandant BILLOT est mort pour la France il est mort aussi pour son Dieu, double idéal pour lequel il avait vécu.

« Étendu sur le Champ de Bataille lorsqu'il a senti sa vie s'échapper avec son sang, son âme s'est tournée avec confiance vers le Dieu qu'il a loyalement servi pendant son existence. C'est en pensant à son pays, à sa famille, à laquelle il laisse de si beaux exemples qu'il a noblement consommé son sacrifice.

« La Ville de Guingamp conservera fidèlement le souvenir de cet homme de bien et le Conseil Municipal, uni dans une pensée de tristesse envoie un dernier adieu à son Maire, le Commandant BILLOT, et se fait l'interprète de toute la population pour adresser à Madame BILLOT et à ses enfants, si cruellement éprouvés, l'hommage de ses douloureuses condoléances.

M. JULIENNE ajoute; Vous connaissiez, Messieurs, les sentiments profondément religieux de la famille BILLOT et vous savez que ces sentiments étaient ceux de notre regretté Maire.

"Je demande au Conseil Municipal de vouloir bien décider qu'un service religieux sera célébré dans l'église paroissiale de Guingamp, à l'intention Commandant BILLOT. Maire de Guingamp mort au champs d'honneur."

AVRIL 1916 : ŒUVRE DU PAIN.

L'œuvre du pain des prisonniers de guerre de la Ville de Guingamp commence à recevoir

des cartes accusant réception des colis expédiés et dont le premier envoi a été fait à tous les prisonniers de Guingamp, le 1^{er} mars 1916.

- De Michoux Hippolyte, et de TRGOAT, Louis. - Munster le 23 Mars 1916 :
" *Je vous accuse réception de votre colis de pain, café, deux boîtes conserves, sucre, tabac et feuilles. Sincères remerciements.* ",
- de Edmond LEON. - Puchheim. le 24 mars 1916 : " *Je ne sais vraiment comment vous remercier de la bonté que vous daignez me témoigner, ayant reçu votre colis du 2 Mars, contenant : pain, café, sucre, chicorée, deux boîtes de conserves, un paquet de tabac et un papier à cigarettes. Le tout étant en très bon état. Aussi, je m'empresse de vous en accuser réception. Recevez, Messieurs du comité, etc... ,*
- de GIRARD STÉPHAN Ernest ; L. ROLLAND ; J. HERVE. - Friedrichsfeld, le 21 mars 1916 : " *J'ai reçu ce matin votre bon colis contenant un très bon pain, deux boîtes de conserves, chocolat, café, chicorée, sucre, tabac, feuilles. Avec mes remerciements, agréer, Monsieur le Président, etc... »*

Nos compatriotes qui se montrent si compatissants à l'égard de ceux d'entre eux qui souffrent là-bas de l'exil et de la faim trouveront dans ces remerciements une part de la récompense que mérite leur dévouement.

La souscription atteint, actuellement, la somme de six mille francs environ. Le Comité se félicite de ce résultat superbe et il ne saurait trop en remercier les guingampais qui donnent un si bel exemple de générosité.

Qu'elle ne se ralentisse pas, cependant : chaque envoi coûte bien près de Mille francs, cela fait environ deux mille francs par mois et nul ne peut encore dire combien longue sera cette dure captivité

Le Comité a décidé de faire afficher à chaque envoi, à la porte de la Mairie, la composition des colis adressés aux prisonniers.

MAI 1916 : DES JARDINS POUR LES SOLDATS

Mairie de Guingamp.

Avis.

Le Commandant d'armes de la place de Guingamp fait un pressant appel à toutes les bonnes volontés et à tous les propriétaires de terrains inutilisés, pour mettre ces terrains à la disposition de l'autorité militaire, à l'effet de créer des jardins potagers, dont les produits permettraient de varier les menus de nos soldats, tout en leur procurant une nourriture saine et rafraîchissante, et de permettre à nos soldats fatigués ou convalescents, incapables momentanément de reprendre leur place de combat, de trouver dans ces travaux de jardinage un excellent exercice hygiénique, en même temps qu'un délassement d'une haute portée morale.

S'adresser pour les offres à M. le Commandant d'armes ou à la mairie.

OCTOBRE 1916 : GRANDE KERMESSE :

Dimanche dernier, 8 Octobre, a eu lieu au Foyer du Soldat la grande Kermesse organisée au profit des blessés militaires hospitalisés en notre ville et que les guingampais attendaient avec impatience. : Le temps s'étant maintenu au beau, dès l'ouverture des attractions une foule considérable s'était rendue à cette belle fête, car chacun tenait, par esprit de

patriotisme, là y apporter sa part pour contribuer au soulagement de nos « valeureux blessés ». Nous ne saurions adresser trop de compliments aux organisateurs de cette oeuvre de bienfaisance pour le talent et le dévouement dont ils ont fait preuve dans l'accomplissement de leur tâche. Le succès a dépassé toutes les espérances.

A. partir de 13 heures, la matinée-Kermesse a été très fréquentée par un nombreux public qui a trouvé dans les diverses réjouissances figurant au programme et exécutées avec le meilleur goût un amusement qui le reportait au bon temps d'avant-guerre. La soirée de gala a eu, elle aussi, le plus grand succès. C'est dans un emplacement malheureusement trop petit pour contenir la foule qui s'y pressait, aux applaudissements répétés d'un auditoire charmé, que les musiciens, chanteurs et acteurs, composés pour la plupart d'artistes des grands concerts de Paris, interprétèrent, avec un talent remarquable et un comique des plus désopilants, les morceaux des mieux choisis qui constituaient cette agréable soirée.

En un mot, nous pouvons dire que la grande Kermesse a pleinement réussi, et tout en adressant nos plus vives félicitations au comité du Foyer du Soldat à qui sont dues ces réconfortantes réjouissances ainsi qu'aux dames de la ville qui ont bien voulu leur prêter leur gracieux concours, nous serions heureux de les voir se renouveler pour le plus grand bien de nos sympathiques blessés militaires.

JANVIER 1917 : ŒUVRE DU PAIN.

Appel à nos concitoyens

La caisse de l'Œuvre du Pain de nos prisonniers de guerre est vide hélas et la guerre sévit toujours et les tristesses d'une longue captivité s'augmentent des rigueurs d'une température sibérienne.

C'est l'heure d'un nouvel effort pour continuer l'œuvre entreprise et qui a donné des résultats si consolants depuis dix-huit mois qu'elle fonctionne.

C'est l'heure d'un nouvel effort pour témoigner à nos concitoyens de notre constante sollicitude pour soulager leurs détresses et calmer leurs souffrances.

Il ne sera pas dit que Guingamp aura laissé ses enfants mourir de froid et de faim là-bas-et nous comptons bien qu'à nouveau les listes de souscriptions ouvertes à la mairie de Guingamp vont se couvrir de dons généreux.

Il ne sera pas dit qu'un seul nom de Guingamp s'éclipse sur ses listes glorieuses, tant par l'esprit qui les anime, esprit de solidarité et de fraternité, que par le but qu'elles poursuivent et qui est empreint du plus pur patriotisme.

À l'œuvre donc chers concitoyens. Donnez et donnez généreusement.

Une nouvelle liste est ouverte à la mairie et vous pouvez compter d'autre part, que la Municipalité et le Conseil Municipal feront tout leur devoir; il importe cependant que les souscriptions privées s'ajoutent à la souscription officielle, et la complètent.

Une œuvre de ce genre a besoin de ressources renouvelées, de versements trimestriels au moins qui, s'ajoutant aux sommes une fois données, en assurent le bon fonctionnement et constituent son principe de vie.

Dans ce but, le Comité de dames qui donnent à notre œuvre et le meilleur de leur dévouement et les largesses de leurs bourses généreuses, se propose de faire présenter dans les familles deux listes de souscriptions.

Sur l'une d'elles s'inscriront les personnes qui veulent donner une somme une fois versée et rien, ne s'opposera à l'anonymat pour les donateurs qui choisiront ce mode de générosité.

Sur l'autre, s'inscriront les personnes qui s'engageront à verser trimestriellement une somme de . . Ces sommes seront récoltées dans la suite à domicile par les soins du Comité.

Et maintenant, pour terminer, nous ne croyons pas mieux faire que de donner ici un court exposé des résultats obtenus par l'œuvre, comptant bien que le passé sera pour les souscripteurs de l'œuvre le meilleur garant de l'avenir et aussi longtemps que nos concitoyens prisonniers de guerre, souffriront dans les geôles allemandes.

- Sommes recueillies au 31 Décembre 1916, 9.082 fr. 50.
- 2 Nombre de colis expédiés, 1.415.
- 3 Valeur de ces colis, 9.204 fr. 35 (y compris 80 colis de lainage qui ont été expédiés au mois d'octobre dernier, représentant une valeur de 775 francs 85).

Il a été envoyé notamment, 800 kilos de lard et saucisson, 1000 boîtes de conserves, 480 kilos de chocolat, café et thé, 200 kilos de sucre, 1.000 fromages, 500 kilos de pommes de terre, sans compter les pâtes, le lait concentré, le savon, le tabac, etc.

Ces chiffres ont leur éloquence et sans insister à nouveau, nous faisons un appel très pressant à la générosité de nos concitoyens.

LE COMITÉ.

DÉCEMBRE 1917

Caisse d'Épargne de Guingamp

Avis

La Caisse d'Épargne reçoit tous les Jours les souscriptions à l'Emprunt en espèce, en rentes 3 1/2 % amortissables, en billets de banque et en bons et obligations de la Défense Nationale» (Souscriptions libérées.)

Le Troisième Emprunt de la Défense Nationale

C'est le 26 Novembre que s'est ouverte, dans toute la France, la souscription du **Troisième** Emprunt de la **Défense Nationale**

Le nouvel Emprunt est émis, à 68.60 par 4 fr. de rente ce qui fait ressortir à 5.83 % le taux réel du placement.

Gomme l'État s'interdit d'appeler avant 25 ans au plus tôt le nouvel Emprunt au remboursement, durant cette période les souscripteurs sont assurés de jouir d'un revenu avantageux tout en bénéficiant de la superbe prime d'amortissement qui leur est offerte.

Le prix d'émission de 68.60 pour un titre remboursable au pair, c'est-à-dire à 100 francs, permet d'escompter une plus-value constante du capital employé.

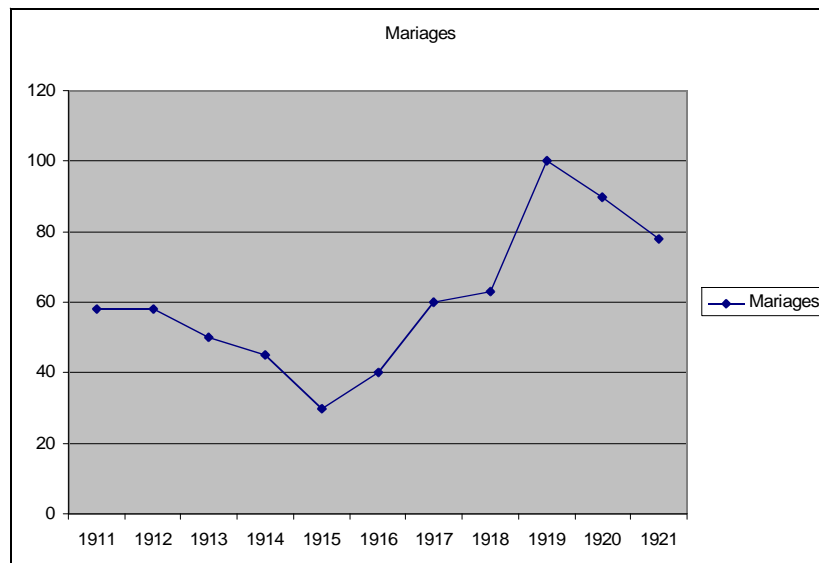
A ces attrayants avantages s'ajoutent de grandes facilités de négociation, grâce à la création d'un fond spécial.

L'ETAT CIVIL

LES MARIAGES

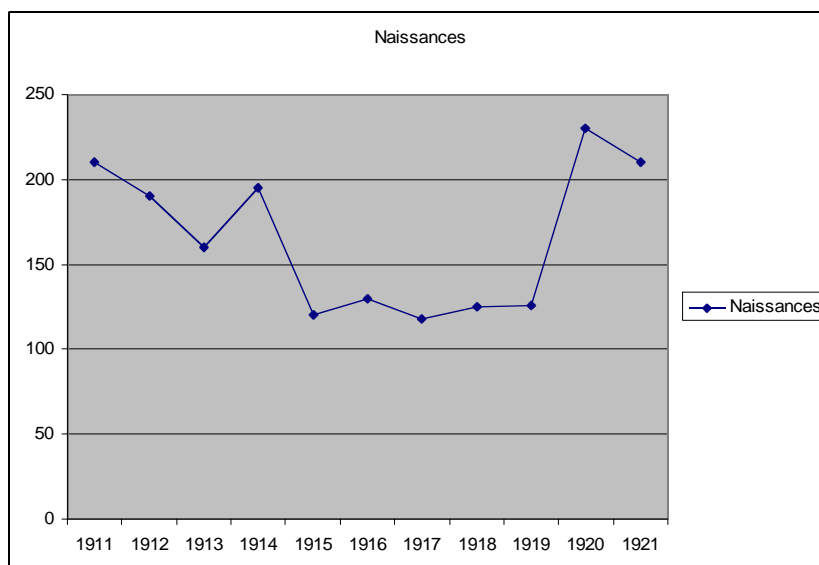
Le nombre décroît en 1914: sur le total (46) 38 sont célébrés avant le 1er août. Celui, le 39^{ème}, fixé au 3 août n'a pas été célébré: "le fiancé est parti pour la guerre".

Le point le plus bas est en 1915. L'aménagement des "permissions" permet une remontée des chiffres en 1916-17-18. L'année 1919 voit se réaliser une partie des projets différés par la guerre. Le nombre annuel reste supérieur à 60 jusqu'en 1923 inclus.



LES NAISSANCES

La courbe variable en années normales chute très nettement de 1915 à 1918 et même 1919. C'est en 1920 et dans les années suivantes que se produit le "baby-boom" d'après-guerre. Le chiffre total reste supérieur à 220 par an jusqu'en 1923 inclus.



LES DÉCÈS

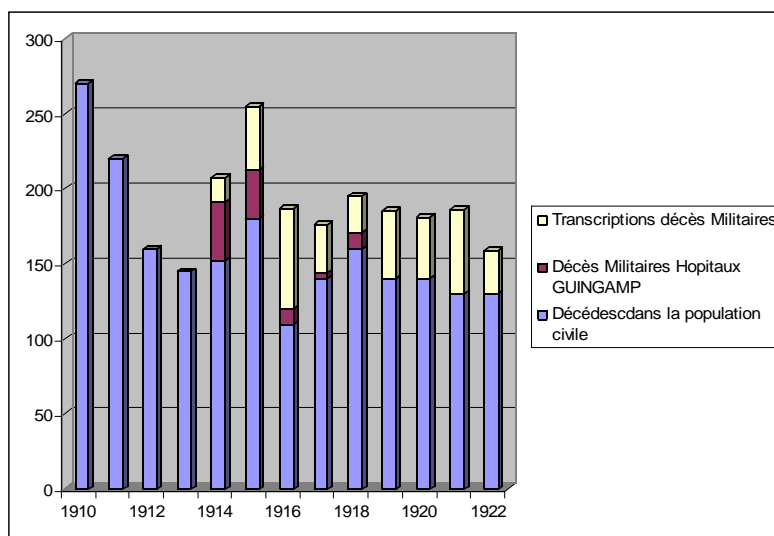
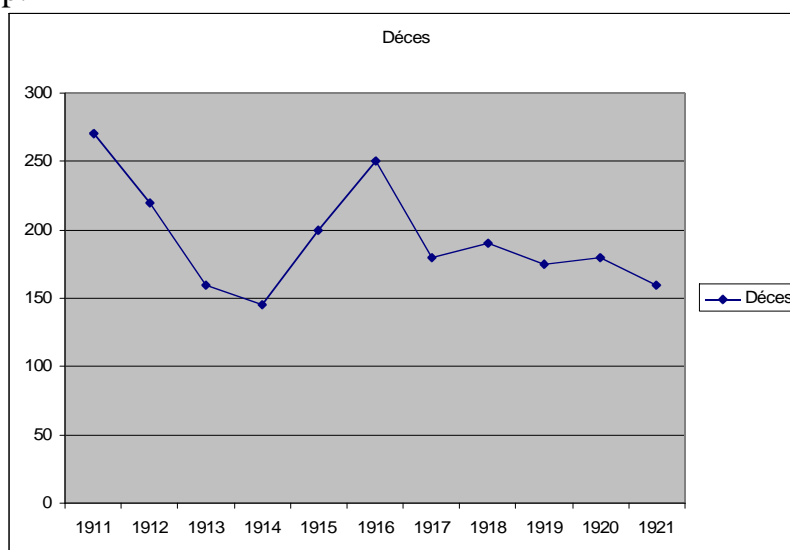
Ils avaient été supérieurs à la normale en 1910 et 11. Ce qui se traduit par un total inférieur à la moyenne les deux années suivantes, les plus fragiles: nourrissons, jeunes enfants, vieillards ayant été décimés les deux années précédentes.

Il s'agit essentiellement d'hommes de passage: départs vers : le 48^e, le 248^e, le 73^e, le 161^e

Les décès dans la population civile se réduisent pendant les années de guerre: peu de bébés dont la mortalité reste très élevée d'où réduction de la mortalité générale.

Mais les chiffres totaux sont gonflés.

- par les décès des militaires hospitalisés à Guingamp surtout en 1914 et 1915.
- par les décès au front ou dans d'autres hôpitaux des soldats, sous-officiers et officiers de Guingamp. Ce sont les "transcriptions de décès" de l'état civil. Elles sont décalées par rapport aux décès de plusieurs semaines ou mois ou même années. Elles se prolongeront dans les registres d'état civil au moins jusqu'en 1924. Sur notre graphique elles permettent de compter 351 morts pour la France dans la population de Guingamp.



LA GUERRE 1914 1918

LE 73^{ème} R.I

CITATIONS DU 73ÈME RI

JOURNAL DE MARCHE DU 48^{ÈME} RI DURANT LE CONFLIT 1914-1918.

LE 73^{ème} R.I

BINIOUS ET BOMBARDES



Les joueurs de binious et bombardes du 73^e régiment de Guingamp

Couverture du numéro 3774 de la revue L'illustration, parue le 3 juillet 1915.

Le point de départ de la création présentée le 16 juillet à Guingamp.

La « clique de binious » du 73^e a été reconstituée. « Cet ensemble de quatre binious et huit bombardes avait été créé en juin 1915 par le colonel Aymar de Quengo de Tonquédec afin de redonner de l'ardeur aux troupes »,

A la dissolution de mon escadron de dragons, je fus affecté 73^{ème} R. I. T., régiment breton, qui s'était couvert de gloire sur l'Yser, j'y arrivai en même temps qu'un nouveau chef de Corps, le Lieutenant-Colonel Colombani de Niolo, auquel je fus adjoint. Les méthodes de combat, dans cette guerre de tranchée étant les mêmes pour l'infanterie et la cavalerie quand celle-ci a quitté ses chevaux, je n'eus donc qu'à m'initier aux services particuliers de ma nouvelle arme.

Mon attention fut attirée sur la musique, pour laquelle, le colonel et moi nous avons un attrait tout spécial. Ne partageant nullement l'opinion de ce général qui prétendait que la musique n'était qu'un bruit » réglementaire, nous estimions que cet art avait quelque chose de plus élevé et qu'un régiment sans musique, c'était un peu comme un repas sans fromage ou un bouquet de fleurs sans parfum. Avec notre musique marchait une fanfare de binious composée de professions recrutés dans les éléments venus du fond de la Cornouaille.

Je profitai donc des périodes de repos pour me perfectionner dans ce que l'art musical avait de militaire. C'est ainsi qu'à une répétition des clairons et tambours leur chef m'initia aux secrets de ces derniers instruments, nouveaux pour moi, il m'expliquait qu'il s'agissait de faire proprement des « ras et des flas » en mesure avec la musique, me dit aussi qu'au commandement de « marche », le tambour, ou plutôt l'homme qui en joue, devait en même temps qu'il partait du pied gauche frapper sa peau ou plus exactement celle de son tambour, De sa baguette tenue en l'air. En un mot, au commandement de « marche » le pied frappe le sol quand la baguette frappe la peau.

Or, un jour, je proposai au nouveau colonel d'entendre notre musique avec sa fanfare de binions. L'ensemble avait un cachet tout particulier et, qui excitait, beaucoup la curiosité des populations des troupes étrangères devant lesquels nous avions quelquefois à défilé. En tête marchait un splendide tambour-major pourvu d'une grande barbe grise qui lui tombait au creux de l'estomac ; derrière lui venaient douze binious les clairons et enfin une cinquantaine de musiciens. Il était juste que le colonel put apprécier dès son arrivée la valeur et je dirai la splendeur de « sa musique ».

Il acquiesça donc volontiers à mon désir et je donnais des instructions pour que le lendemain, à 13 h 30, la musique fut rassemblée au complet, à l'extrémité de la place du village. J'expliquai au chef de musique qu'à mon signal il se mette en marche pour défilé devant le colonel, afin que celui-ci puisse jouir du coup d'œil.

A l'heure dite, le lendemain, je conduisais le colonel sur les marches de la mairie et de là je fis signe de la main au tambour-major de partir pour le défilé. J'eus beau faire des gestes désespérés, rien ne partait. Furieux, je plantai là le colonel et couru en direction de ma musique en criant au tambour-major : « Mais partez donc ! » celui-ci m'expliqua qu'avec un biniau on ne pouvait pas comme pour un **tambour** lui **faire** rendre un son exactement au commandement de **marche**, parce que, disait-il, il faut d'abord que les vessies des binious soient gonflées. Je criais alors à ces musiciens : « Dépêchez-vous de gonfler vos appareils et en route ! »

Le tambour-major leva sa canne, puis l'abaissa d'un geste sec et partit du pied gauche suivi de toute sa musique. Mais hélas la bousculade que j'avais provoquée sur ces musiciens placides occupés à gonfler leurs « vessies » eut un effet désastreux.

En passant devant le colonel les douze binious jouaient je crois chacun un air différent, la musique était en retard d'une demi-mesure sur eux, tandis que les tambours tâchaient d'étouffer le tout par des « ras » et des « flas » sonores et répétés. Bref ce fut une cacophonie épouvantable. On aurait pu certainement obtenir le même genre de musique en enfermant cinq ou six chiens et autant de tambours dans la même pièce et en frappant en même temps sur la peau des uns et des autres. C'était atroce !

Le colonel ne voulut pas en entendre davantage, il se tourna vers moi en se bouchant les oreilles et me dit : en somme, je vois ce que c'est ; pour bien jouer du Biniau, il faut d'abord savoir jouer faux ! » Puis il s'enfuit !

Léopold DE BELLAING



Biniou, bombarde et tambours du 73^e territorial.

de bon cœur ! Pour ne parler que de la division dont fait partie le régiment en question, nous pouvons dire qu'elle s'est glorieusement comportée depuis le commencement de la campagne, et qu'elle a été citée à l'ordre de l'armée.

Tout récemment, la narration officielle de la prise du saillant de Quennevières notait que l'assaut avait été donné « par quelques bataillons, zouaves, tirailleurs, Bretons ». A maintes autres reprises, on a décerné ainsi une note d'honneur à des régiments provenant de telle ou telle province. Il est assez curieux de voir, de cette sorte, grâce au recrutement régional qui groupe dans les mêmes corps des hommes originaires des mêmes terroirs, reparaître les noms des anciennes divisions territoriales de la vieille France, divisions qui n'étaient effacées qu'administrativement, arbitrairement, on peut le dire, et dont les noms persistaient, malgré tout, dans le langage courant. En faisant entendre chaque jour à ses Bretons les musiques qui leur sont chères, qui leur rappellent leur commune origine, le colonel qui eut cette intelligente initiative tend à renforcer en leurs cœurs cette idée qu'en luttant pour la grande France, c'est encore la quiétude et le bonheur de leur lointaine petite patrie qu'ils défendent ; il rattache plus intimement la fidèle et pensive Bretagne à la commune mère, dont elle partagera la gloire triomphale après avoir partagé ses dures épreuves.

CITATIONS DU 73ÈME RI

1ère citation: A du 16 mars au 6 avril, organise avec méthode et défendu avec acharnement un terrain particulièrement visé par l'ennemi dont toutes les attaques ont été brisées. Du 15 avril au 4 mai, prenant à son tour l'initiative des attaques, malgré les bombardements quotidiens d'une extrême violence, et les retours offensifs furieux des Allemands, la division a progressivement conquis plus du 1500 mètres de tranchées et infligé de lourdes pertes à l'ennemi .Elle a ainsi attaché d'une manière impérissable les noms du MORTHOMME et de CUMIERES aux drapeaux des....et I61ème RI qui avaient bien mérité de la Patrie par leur belle défense de l'Argonne et leur vigoureuse offensive en Champagne.

2ème Citation: Régiment d'élite, qui n'a cessé de se distinguer depuis le début de la campagne, et en dernier lieu sur la Somme (1916) et sur l'Aisne (1917); les 20 et 26 aout 1917, devant VERDUN, sous les ordres du Lt-Colonel LINARES, a contribué puissamment à, l'enlèvement des positions allemandes du Bois des Fosses, du Bois de BEAUMONT, et du Plateau de BEAUMONT. Maintenu ce secteur près d'un mois sous un bombardement violent. A tenu et organise les positions conquises, brisant toutes les contre-attaques.

3ème Citation: Sous les ordres du Lt-Colonel LINARES, magnifique Régiment animé du plus beau sentiment du devoir et du sacrifice. Après avoir tenu dans des conditions souvent pénibles un secteur important du front, a été jeté en pleine bataille, avec mission d'arrêter coûte que coûte l'avance ennemis.

A résisté pendant une semaine, sans faiblir dans des combats très rudes, allant souvent jusqu'au corps à corps, à l'assaut de forces supérieures et a conservé ses positions infligeant à l'ennemi de lourdes pertes et lui faisant des prisonniers.

4ème Citation: Régiment d'élite, a fait preuve des plus belles qualités d'énergie et d'endurance, en travaillant sans trêve pendant 15 jours sous le bombardement à l'organisation des positions devant lesquelles il avait arrêté l'offensive ennemie précédente. Du 15 au 18 juillet 1918, sous le commandement du Lt-Colonel LINARES, puis sous les ordres du Chef de Bataillon ANDRIEU, malgré son état de fatigue, a combattu héroïquement avec une ténacité inébranlable et en donnait l'exemple du plus bel esprit de sacrifice, contre un adversaire de beaucoup supérieur en nombre, qu'il a arrêté net sur les que lui confiées, sans en céder le moindre parcelle, infligeant à l'ennemi des pertes considérables.

JOURNAL DE MARCHE DU 48^{ÈME} RI DURANT LE CONFLIT 1914-1918.

de Vouziers à Charleroi (Belgique).

Retraite par Vervins jusqu'à la route Montmirail-Champaubert. Recul des allemands à partir du 9 septembre.

Le 48ème le poursuit jusqu'aux environs de Reims.

Octobre 1914, le 48ème sur le front d'Arras où il reste jusqu'en juin 1915. Offensive de mai.

Septembre-décembre 1915: front de l'Argonne.

avril-décembre 1916: Verdun - citation.

janvier-mars 1917: front de la Somme.

avril 1917: front de Champagne.

mai-juillet: front de l'Aisne - citations.

Bataille de Verdun

(Elle eut lieu du 21 février au 19 décembre 1916)

Il y a cent jours que les Allemands ont commencé leur tentative contre Verdun, et ils ne veulent pas s'avouer à eux-mêmes que leur but est manqué. Ils sont même tellement accrochés à ces Hauts-de-Meuse qu'ils ne peuvent abandonner la partie, car ce serait dans le monde entier un aveu mortel d'impuissance.

Aussi, alternent-ils les violents assauts avec les répit nécessaires pour se reformer.

Après le grand effort du 20 au 24 (mai 1916), la bataille de Verdun s'est de nouveau morcelée en attaques isolées ; ces combats se sont poursuivis avec les vicissitudes et les fluctuations inévitables. Mais le résultat d'ensemble est nettement en notre faveur.

Sur la rive droite, le 22, nous avons enlevé le fort de Douaumont ; nous l'avons perdu le lendemain même jour, les Allemands nous enlevaient le village de Cumières que nous avons, depuis, reconquis en partie. Il est évidemment très regrettable que nous n'ayons pu nous maintenir à Douaumont. Cet observatoire d'où l'on voit tout le champ de bataille, nous donnait des vues jusque dans la profondeur des lignes allemandes. Mais enfin, le gain de la journée du 22 n'est pas entièrement perdu, et c'est ce qui explique pourquoi, le 25, l'ennemi a attaqué avec tant de fureur sur notre gauche sans obtenir aucun résultat. De ce côté, nos gains, paraissent consolidés. N'obtenant rien à l'ouest, ayant d'autre part échoué à l'est, dans un mouvement débordant sur le bois de la Caillette, l'ennemi est revenu aux attaques au centre contre nos tranchées voisines du fort de Douaumont; mais ses attaques successives dans la journée et dans la soirée du 26 ont été énergiquement repoussées.

Depuis, l'ennemi a vu toutes ses tentatives échouer: Il n'a réussi qu'à prendre pied, lundi, dans 300 mètres de tranchées, aux abords du village de Cumières.

Les pertes des Allemands sont effroyables. L'ennemi a fait, depuis cent jours, une consommation énorme de ses réserves.

Communiqué officiel 15 heures

Sur la rive gauche de la Meuse.

- Hier, en fin de journée, nos troupes ont attaqué le village de Cumières et les positions à l'ouest. Après une lutte acharnée, nous avons pénétré dans la partie est du village et enlevé plusieurs tranchées allemandes au nord-ouest de Cumières.

Un violent retour offensif de l'ennemi a été impuissant nous déloger des positions conquises.

A l'est de la côte 304.

- Nos grenadiers ont réalisé quelques progrès au cours de la nuit.

Sur la rive droite.

- Une deuxième attaque allemande, déclenchée hier vers 18 heures, sur nos tranchées aux abords du fort de Douaumont, a été complètement repoussée.

La nuit a été marquée par l'activité intense des deux artilleries dans toute la région au nord de Verdun.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Communiqué officiel de la nuit

Au sud de la Somme.

- Un tir de concentration de nos batteries a détruit plusieurs abris de l'ennemi et endommagé ses tranchées.

En Champagne.

- Grande activité des deux artilleries dans les secteurs de Ville-sur-Tourbe, Tahure et Navarin.

Vers 18 heures, les Allemands ont dirigé une attaque sur nos positions à l'ouest de la route, de Navarin et ont pris pied dans quelques petits postes de notre ligne avancée, d'où nos contre-attaques les ont complètement rejetés.

Sur la rive gauche de la Meuse.

- Lutte d'artillerie et d'engins de tranchée dans le bois d'Avocourt et dans le secteur de la côte 304.

Au sud-est du Mort-Homme,

- Nous avons enlevé quelques éléments de tranchée et fait une cinquantaine de prisonniers. Le nombre des prisonniers capturés au cours de notre attaque sur Cumières se monte à une centaine. Deux mitrailleuses sont restées entre nos mains.

Sur la rive, droite.

- Le bombardement s'est maintenu intense dans la région Haudromont-Douaumont.

Dans le boyau, au nord-ouest de la ferme Thiaumont, nous avons réalisé des progrès sensibles au cours de la journée.

En Woëvre.

Bombardement réciproque dans les secteurs, au pied des côtes de Meuse. ,

Journal de guerre 1914-1918; rédigé par Maître Louis des Cognets, avocat, Porz an Park Plounévez Moëdec.

Dès le 28 août 1914, M^{eur} des Cognets entreprend un «résumé des nouvelles» de la guerre: communiqués officiels, articles de journaux, accompagnés de ses commentaires. Très vite déçu du laconisme des avis officiels, méfiant devant les nouvelles faussement rassurantes (le 10 novembre 1914: la nouvelle armée allemande, 150 000 hommes, formée en Westphalie «n'a pas d'officiers». «On verra dit-il»!

Il espacera peu à peu ses notes: une fois par quinzaine à la fin de 1916; une fois par mois en 1917. Silence d'octobre 1917 à mars 1918. Le journal reprend assez régulièrement de mars 1918 à novembre où il note la fin de la guerre et l'armistice du 11 novembre.

Au cours des pages de ces deux cahiers on relève quelques indications sur les événements guingampais: la mise en place d'un hôpital de la Croix Rouge, plus tard la mort du commandant Billot.

CITATIONS du 248^e REGIMENT D'INFANTERIE

ORDRE DE LA DIVISION

Le Général Commandant la DIVISION MAROCAINE cite le 248^e RI

Le 248^e RI sous le commandement du Lt-Colonel DUPOUR tué en conduisant son régiment à l'assaut. Dans les tranchées du secteur de SOUAIN depuis 11 mois, a pris une part active à toutes les actions qui se sont déroulées dans le Secteur et au cours desquelles il a subi des pertes sérieuses lors de la préparation des attaques de septembre, s'est dépensé sans compter pour l'exécution des travaux, et le jour de l'assaut (25 septembre 1915) les soldats du 248^e ont oublié leur âge et leurs fatigues pour enlever d'un bon à la baïonnette les organisations allemandes du Bois Sabot, rivalisant d'entrain et d'ardeur avec les troupes voisine. -

ORDRE DE L'ARMEE

Le Général Commandant la 11^e Armée cite le 248^e RI:

Sous le Commandement du Lt-Colonel MARCHAND s'est remarquablement conduit pendant la période du 2 juin au 9 juillet 1916, enlevant dans un superbe élan une position ennemie puissamment défendue, conservant jusqu'au dernier jour un moral élevé, malgré ses pertes et le violent bombardement auquel il était soumis d'une façon continue.

ORDRE DE L'ARMEE : FOURAGERE DU 248^e REGIMENT D'INFANTERIE.

Régiment d'élite, admirable d'héroïsme, de mordant et d'entrain. Sous l'énergique et brillante impulsion de son chef le Lt-Colonel MARCHAND a repoussé le 9 juin 1918, avant MENIL-St GEORGES, l'offensive allemande; a enlevé le 9 août la crête de MONCHEL. A, du 11 au 18 août, rejeté pied à pied l'ennemi sur la ligne de TILLOLOY prenant au cours de cette avance 250 prisonniers, 6 canons, 50 mitrailleuses, du 11 au 14 octobre sous le feu d'un ennemi supérieur en nombre, dans des conditions matérielles extrêmement dures a montré une ténacité héroïque et force le passage de l'Oise

Par ordre N°134 "F" le droit au port de la Fourragère aux couleurs du ruban de la croix de Guerre est conféré au 248^e RI

JOURNAL "LE LANNIONNAIS" DU 28 SEPTEMBRE 1919)

Le 248^{ème} Régiment d'Infanterie, régiment de Bretagne n'a cessé pendant toute la campagne de faire preuve de belles qualités d'endurance, de mordant et d'entrain.

Une des opérations les plus importantes auxquelles a pris part le régiment fut la prise de l'ouvrage fortifié de Thiaumont. Le 30 Juin 1916, le 248^{ème} reçoit l'ordre d'attaque. Le terrain est détrempe par les pluies, labouré par les projectiles, véritable chaos de fondrières boueuses. Malgré les vêtements couverts de boue, malgré le terrain, malgré un tir de barrage d'une intensité extrême, le régiment s'élance. Les vagues d'assaut progressent ; les abords de Thiaumont sont atteints. L'ennemi exécute de violentes contre-attaques qui sont toutes repoussées ; qu'importe, le lendemain, le 248^{ème} renouvelle son attaque malgré la résistance acharnée de l'ennemi, les bretons prennent Thiaumont.

Le 25 août 1916, une citation à l'ordre de l'armée récompense l'héroïque Régiment dont 27 officiers, 905 hommes avaient payé de leur sang l'exploit magnifique qui dégagait Verdun.

Au cours de l'année 1917, le 248^{ème} R.I. prend une part active aux combats acharnés qui se livrent dans les massifs de Moronvillers, au Cornillet, à Auberive, puis se distingue à nouveau dans la défense de Verdun, au Bois de Chaume, en Octobre 1917, où un de nos bataillons est cité à l'ordre de l'armée.

Après avoir contribué à arrêter la progression de l'offensive allemande de 1918, le Régiment

prend part aux opérations qui devaient donner la victoire. Le 9 août, il enlève la crête de Monchel, il force l'ennemi à abandonner Montdidier, le 11, sous les yeux de M. le Président du Conseil, il s'empare de la crête de Crivillers. Les journées suivantes amènent la chute de Beuvraigne. Deux cents prisonniers, deux canons, quatre minenwerfer et trente-sept mitrailleuses sont les trophées glorieux de ces victoires.

En septembre, le 248^{ème}, franchissant le premier le canal Crozat, chasse l'ennemi jusqu'à la ligne Hindenburg. Le 9 octobre, il la traverse et atteint l'Oise.

Dans la nuit du 10 au 11 octobre, le 248^{ème} reçoit l'ordre de franchir l'Oise et d'établir une tête de pont sur la rive Est. L'opération présente de nombreuses difficultés. Pour arriver à la rive Est, il faut franchir successivement la rivière de Neuville, le Canal, l'Oise, le Bras Mort. L'ennemi qui se sent menacé a massé des forces importantes. Hauteville et Mont d'Origny ont été transformés par lui en nids de mitrailleuses. Le 11 octobre, néanmoins, le bataillon Loizillon, sous un feu intense, franchit la Neuville, atteint le canal et, sous les balles, jette une passerelle ; l'Oise est atteinte. Lorsque la nuit tombe, la passerelle s'achève et de hardis nageurs vont l'amarrer à la rive opposée. Le 13 octobre, l'attaque recommence. Le bataillon tout entier franchit l'Oise, refoule de violentes contre-attaques. La nuit, une crue subite de la rivière, dont l'ennemi est maître en amont et en aval, emporte les passerelles.

Le Bataillon Loizillon reste isolé sur la rive Est. La situation est critique ; mais ni chefs, ni soldats n'ont un instant de découragement. Malgré les rafales incessantes d'obus toxiques, les passerelles sont reconstruites. À l'aube, les renforts passent, l'attaque reprend, l'ennemi résiste désespérément, multipliant vainement de furieuses contre-attaques. Au soir le 248^{ème} reste vainqueur, le passage de l'Oise est forcé.

Le premier de tous les Régiments français et alliés, le 248^{ème} venait de franchir l'Oise assurant ainsi le développement ultérieur des opérations offensives, il recevait pour sa belle conduite une 2^{ème} citation à l'ordre de l'Armée.



GUINGAMP APRES LA GUERRE

JANVIER 1919 : Premiers retours de prisonniers.

AVRIL 1919 : Retour du drapeau du 248^{ème} RI.

JUIN 1919 : Signature de la Paix.

JUILLET 1919 : Fête de la Victoire.

AOÛT 1919 : Retour du 48^{ème} RI.

NOVEMBRE 1920 : Second anniversaire de l'armistice. Cinquantenaire de la République.

NOVEMBRE 1924: Inauguration du Monument aux Morts.

LA "RÉSERVE" ET LES "ANCIENS".

LE DÉPART DU 48^{ÈME} RI EN 1929

L'OCCUPATION ALLEMANDE.

SOUVENIRS.... AOÛT-NOVEMBRE 1944

LES BÂTIMENTS DE LA CASERNE APRÈS 1945.

LE DÉPART PROGRESSIF DES TROUPES

LE CENTRE DE SELECTION N°3

L'UCO (Université catholique de l'ouest)

1951 ATTENTATS PARACHUTISTE

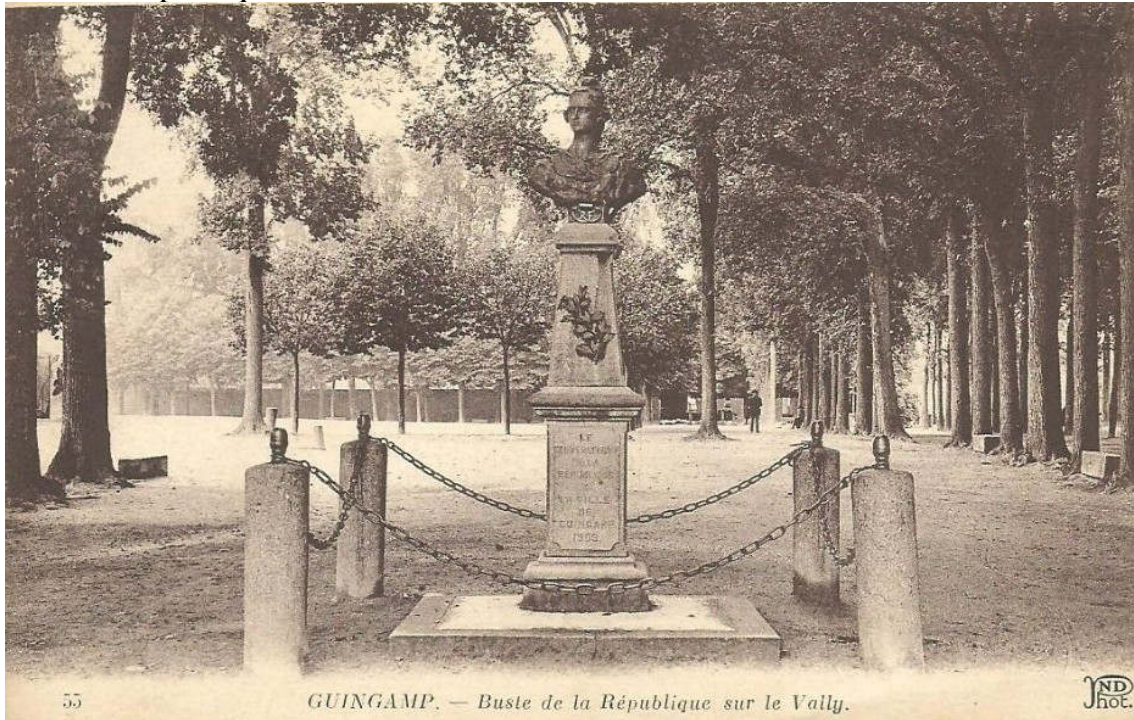
LOGEMENT DES MILITAIRES

JOURNEE DU SOUVENIR LE 5 MAI 1963

SEPTEMBRE 2014 : CENTENAIRE DE LA DÉCLARATION DE LA GUERRE

LES FÊTES DE LA VICTOIRE

23 NOVEMBRE 1918 : Rassemblement devant la mairie. Départ du cortège, halte devant le buste de la République, arrivée au cimetière.



Janvier 1919 : Premiers retours de prisonniers.

Changements de quelques noms de rues à Guingamp:

- rue Maréchal Joffre, les Cantons
- rue Maréchal Foch, rue Gordorc'h
- place de Verdun, rond-point du Vally
- boulevard de la Marne, rue Saint Nicolas prolongée
- rue Maréchal Pétain, rue de Pontrieux
- jardin Commandant Billot, jardin public
- rue de l'Yser, rue de Tréguier

13 avril 1919 : Retour du drapeau du 248^{ème} RI.

PROCLAMATION

Mes chers Concitoyens,

Le glorieux drapeau du 248^e régiment d'infanterie va rentrer à Guingamp.

C'est avec une émotion toute patriotique que vous recevrez ce glorieux emblème.

Vous pavoierez vos maisons, vous saluerez le drapeau au passage de vos acclamations triomphales et les fleurs que vous lui prodiguerez seront un témoignage éclatant de votre fierté et de votre reconnaissance.

En lui et par lui, vous honorerez nos concitoyens qui sous ses plis glorieux ont triomphé du boche et ceux qui sont morts pour la défense sacrée de la Patrie.

Vive le 248^e Régiment d'Infanterie !

En l'honneur de Guingamp le 11 Août 1919.

Pour le Maire adjoint, l'Adjoint délégué, **LE GOFFIC.**

Guingamp, imp. J. THOUVENIN.

10 h 30, Réunion à la gare de toutes les autorités, des élèves des écoles, anciens combattants, victimes de la guerre, veuves de guerre, sapeurs-pompiers.

Discours du colonel de Rotois: historique du 248^{ème} RI pendant la guerre.

La musique prend la tête du cortège qui accompagne le drapeau jusqu'à la caserne la Tour d'Auvergne.

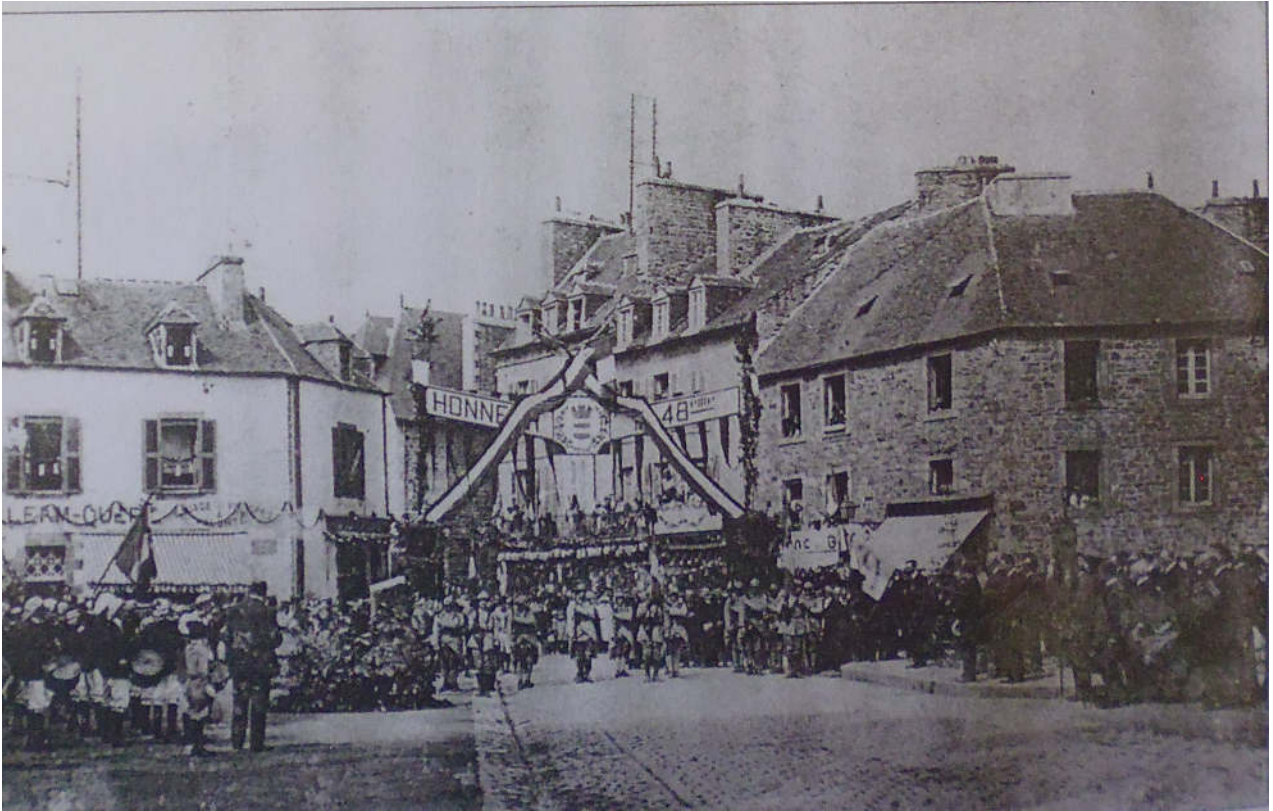
Le **Biniou à Poil** était le journal des tranchées du 248^{ème}

Jun 1919 : Signature de la Paix.

- 6heures: sonnerie de cloches et réveil en fanfare.
- 9heures: cortège de l'hôtel de ville au Vally (buste de la république) et au cimetière. Absoute solennelle pour les morts de la guerre.
- Après-midi, jeux, concert.
- Le soir, illuminations, bal.

14 juillet 1919 : Fête de la Victoire.

- 6heures: cloches, réveil en fanfare.
- 8heures: distribution de pain aux nécessiteux.
- 10heures: jeux place du Centre.
- 13h30: kermesse au jardin Commandant Billot (entrée: 0fr50)
- 20heures: bal populaire gratuit.



AOÛT 1919 : RETOUR DU 48^{ÈME} RI.

Les cérémonies sont préparées par un comité sous la direction de M^{eur} Bourhis, du docteur Corson et de M^{eur} Liberge. La ville accorde une subvention de 1 000fr; le comité des fêtes: 800fr. On lance une souscription publique, des comités de quartier s'occupent de la décoration des rues.

13h30: le cortège se forme place du Centre, devant la Mairie.

- Sociétés de gymnastique En Avant et Charles de Blois.
- Associations des médaillés, des vétérans, des mutilés de la guerre.
- Musique municipale.

Le cortège se rend à l'entrée de la rue Notre Dame. Sont groupés sur le rond-point:

- une délégation du clergé
- les officiers de la garnison
- le député de Kerguézec
- le sous-préfet, Mr Moury Muzet
- les drapeaux des 248^{ème}, 73^{ème} et 161^{ème} régiments.

14heures précises: le 48^{ème} arrivée de la gare, le trajet et aux décorés d'arcs de triomphe. A la tête du régiment le colonel Imbert. Le régiment se masse sur le rond-point.

- M^{eur} le Jamtel monte à la tribune et prononce un discours où il rappelle l'histoire du 48^{ème} et lit le texte de ses citations. Il souhaite la bienvenue aux soldats.
- Trois jeunes filles, M^{elles} Salaün, le Goffic, Liberge offrent des fleurs au colonel. Plusieurs allocutions sont prononcées.
- Le 48^{ème} RI gagne la caserne la Tour d'Auvergne sous les arcs de triomphe, les dômes de guirlandes, les jets de fleurs.
- 17heures: vin d'honneur sous les halles pour tous les démobilisés.
- 21heures: Place du Centre, grand bal publique gratuit.

11 novembre 1920 : Second anniversaire de l'armistice. Cinquantenaire de la République.

- Revue sur le Vally.
- Plantation de l'arbre du souvenir (chêne d'Amérique) au jardin du Commandant Billot en présence du maire Monsieur Saläün, du sous-préfet M^{eur} Moury Monzet et du colonel Imbert commandant d'Armes.

11 novembre 1924: Inauguration du Monument aux Morts.

- 8 heures : service funèbre et bénédiction du monument.
- 10h 30 : inauguration officielle présidée par Meur Le Troquer, député.
- 12 heures : banquet (par souscription: 10 fr la place).
- 15 heures : séance gratuite de cinématographe.
- 21 heures : bal populaire gratuit.

LA "RÉSERVE" ET LES "ANCIENS".

1926 : formation d'une section des officiers en retraite, de complément et honoraires. La première réunion aura lieu au cercle mess le 28 août 1926.

Octobre 1929: réunion des Anciens du 48^{ème}, 248^{ème} et 73^{ème} en vue de la création d'une association.

Formation d'un bureau provisoire:

- pour le 48^{ème}, MMr Diuzet et Stéphan
- pour le 248^{ème}, MM Flye Sainte Marie et Jouraud
- pour le 73^{ème}, MM Plaire et Favé.

11 novembre 1929 : premier banquet de l'association, le premier Président est Yves Stéphan. L'amicale des SOR organise un bal annuel. L'amicale des OR organise également leur bal idem

En 1939 : réunion d'information sur la défense passive.

Septembre 1939 : les ventes d'armes ne peuvent être faites qu'aux officiers et sous-officiers de réserve.

Septembre 1939 : un carré est réservé au cimetière de la Chesnaye pour les "Morts pour la Patrie".

Souscription pour expédier des colis de Noël aux déshérités du 48^{ème} RI. On recueille une somme de 6000francs plus quelques dons en nature.

Décembre 1939 : arrivée à Guingamp du Centre de Recrutement du 110^{ème} de Dunkerque.

LE DÉPART DU 48^{ÈME} RI EN 1929 :

Mercredi 24 avril.

- 20 h 30: concert d'adieu
- retraite aux flambeaux; trajet habituel avec arrêt devant le Monument morts, minute de silence.
- vin d'honneur à la mairie. Allocution de Meur André Lorgeré, député-maire. Adieux au vieux régiment d'Artois présent à Guingamp depuis le 21 mai 1876. Regrets de voir partir le régiment. Allocution du colonel.

Jeudi 25 avril.

- 12h30, départ des troupes de la cour de la caserne; arrêt sur les ponts St Michel devant le domicile du colonel pour la prise du drapeau.
- Sur la place du Vally, dépôt de palmes au monument aux morts.
- 13h56, embarquement du régiment à la gare.

L'OCCUPATION ALLEMANDE.

13 juillet 1940 : premier avis de la kommandantur.

- interdiction d'écouter les émissions de radio en langue anglaise.
- camouflage des lumières.
- déclaration à la mairie des trophées de la guerre 1914-1918.
- obligation dans les cafés et les restaurants de faire marcher les appareils de radio pour les informations en langue allemande s'il y a des allemands dans la salle.

Octobre :

- publication dans la presse des ordonnances contre les juifs.
- la chasse est défendue aux populations indigènes.
- restriction de la consommation de gaz.

1941 :

- interdiction de tracer des V et des croix de lorraine sur les murs et devantures des magasins.
- circuit réduit pour la procession du pardon, pas de cierges, pas de feux.

1942 :

- interdiction de photographier en plein air
- interdiction de faire du camping dans la zone côtière.
- exposition du stalag IV D: il y a dans le canton de Guingamp, 800 prisonniers de guerre.

1943 :

- décret instituant le STO.

SOUVENIRS.... AOÛT-NOVEMBRE 1944

août 1944,

Guingamp est libéré par les maquisards. Les allemands faits prisonniers sont parqués dans la salle municipale....

Notre groupe, FFI de Kéribot, reste quelques temps va, ensuite à Pédervec où étaient regroupés les blessés allemands jusqu'à l'arrivée des ambulances américaines.

C'est seulement le 1^{er} ou le 2 septembre que nous arrivons à la caserne la Tour d'Auvergne où d'autres troupes étaient déjà stationnées. Groupés dans les chambrées nous faisons notre apprentissage de "vrais soldats"... pas facile... Nous passons une sorte de "conseil de révision". Tous ne furent pas reconnus "bons pour le service" car beaucoup traînaient de vieilles bronchites, ou la tuberculose pour avoir burlingué dans les maquis, ils durent entrer à l'hôpital, ils seront réformés par la suite.

Cette visite étant passée nous pouvions ou non signer un engagement pour la durée de la guerre, très incertaine à l'époque.

La caserne nouvellement meurtrie par la destruction du bâtiment central (Magaourou, avril 1944) nous faisait vivre dans un décor réel de guerre.

L'instruction commença avec maniements d'armes (fusil allemand Mauser), marches, tirs à Kéribot et à Plouisy, simulation d'attaques et de défenses au terrain de manœuvres... Il y manquait toutefois quelque chose : avant la guerre, gamin de 12ans, j'y allais le jeudi avec les copains voir les soldats s'entraîner. À la pause de 4 heures ils se ruaient vers l'étal d'une marchande de brioches et de bière. Je me souviens de la petite taille de cette petite bonne femme ronde dont la boutique ambulante était un vieux landau bourré de marchandises...

La caserne était un festival de tenues hétéroclites, nous étions les nouveaux "Soldats de l'An II", presque des va-nu-pieds. Lorsque nous avons convoyé nos prisonniers à la salle municipale j'avisais un officier allemand qui avait de superbes bottes de cuir; J'avais fait le maquis avec des chaussures de ville dont le père Herlet avait remplacé les semelles à lamelles de bois par du cuir. Je sommais l'officier de se déchausser... peine perdue... Alors avec l'aide de deux camarades qui le tenaient je me mis à tirer sur les bottes pour les lui enlever. Tirant, secouant, soufflant jusqu'à l'épuisement...jusqu'à ce que l'allemand pris d'un fou rire me dise en excellent français: "cela fait quatre jours que j'essaie de les enlever!". Dépité, je cherche plus loin et trouve une paire de godillots qui me paraissent être à ma taille, en homme bien élevé je laisse au soldat allemand mes chaussures éculées. Je trouve des copains au bistrot: fou rire général : "tu n'auras pas de mal au pieds.. Regarde-toi dans la glace, Charlie Chaplin!!" En les bourrant de papier journal, je les ai gardées jusqu'à notre équipement pour le départ.

Dans la chambrée à la caserne nos lits n'étaient pas faits au carré.. Le couvre-feu était à onze heures, pas souvent respecté et si la sentinelle faisait trop de zèle il y avait au fond de la caserne un poteau électrique qui nous servait d'échelle pour passer le mur... Les sorties étaient aisées, les retours plus difficiles: de la caserne aux Ponts St Michel il y avait 15 cafés qui nous ouvraient largement leurs petites portes anciennes...

Nous étions devenus 71^{ème} RI 2è B, notre encadrement était composé d'anciens sous-officiers.

Au début d'octobre, le général Bornis Desbordes vint passer en revue la garnison de Guingamp. Nous avons touché un équipement complet : pantalon et veste kaki, chemise kaki, cravate beige, fourragère (pour les maquisards), ceinturon, godillots de cuir cloutés. Nous avons bien plié dans notre barda des uniformes américains qui nous permirent plus

tard d'essayer de nous faire passer pour des GIs... Le défilé en ville fut une véritable fête.

Et puis les jours passaient, les nouvelles de la "poche de Lorient" étaient alarmantes. Et bientôt on nous annonça le départ. Les jours précédents les cafés regorgeaient de militaires, les amoureux préféraient l'allée du marquis ou le petit bois d'Amour (de Cadolan) pour conter fleurette à celles qu'ils allaient quitter.

Nous avons quitté Guingamp le 1er novembre 1944 harnaché comme de mulets.. Pendant près d'un an nous n'allions plus coucher dans un lit...

Guy ROLLAND

Le drapeau du 248^{ème} sauvé en juin 1940 par le lieutenant Montjarret et caché par lui dans son atelier (occupé par les allemands...) pendant l'occupation est rendu à l'armée après la libération.

LES BÂTIMENTS DE LA CASERNE APRÈS 1945.

Ils sont en mauvais état, sauf le mess des sous-officiers.

En avril 1947, installation de civils (logements) à la caserne.

Juin 1947, installation de services municipaux (service de la Reconstruction). Le Conseil Municipal demande à ce que l'infirmerie devienne une annexe du Collège moderne de jeunes filles.

Mars 1950, les travaux d'installation de la gendarmerie dans une partie des bâtiments sont en cours d'achèvement.

Avril 1950, si la municipalité veut que l'armée utilise à nouveau les bâtiments de la caserne il faut la faire évacuer par les civils qui s'y sont installés.

La municipalité se mit en quête de baraques ou d'anciens wagons ce qui souleva les protestations des "squatters" qui refusent d'aller "à l'ancien village nègre de la Chesnay". Les bâtiments libérés furent occupés par quelques parachutistes détachés de Saint Briec. Des incidents se produisirent le 11 novembre 1952.

1954 : installation du Centre de Sélection N°3.

Où loger les militaires (officiers, sous-officiers)? Le colonel demande que des logements soient réservés à cet usage dans la cité Foch (appelée depuis cité le Fort).

LE DÉPART PROGRESSIF DES TROUPES

Naguère, en lieu et place de l'UCO, trônait la caserne de la Tour-d'Auvergne. Opérationnel en 1876, le 48^e Régiment d'infanterie de ligne a accueilli trois à quatre bataillons.

Ainsi, 1 200 à 1 400 hommes ont effectué leur service militaire, durant deux ou trois ans selon la date de leur incorporation, jusqu'en 1928.

- 1928: Date à laquelle l'un des bataillons a quitté Guingamp pour rejoindre Brest,
- 1929: Transfert de l'état-major et une seconde unité, à leur tour, à Saint-Briec. Un seul bataillon de chasseurs reste alors en place,
- 1943: Mais, dès les premiers mois de la Seconde Guerre mondiale, les Allemands investissent les lieux. Un site où Yves Magourou, un résistant, parviendra à faire sauter le bâtiment central le 20 avril 1944.

Après-guerre, la caserne de la Tour-d'Auvergne a, au fil des années, servi de base:

- aux parachutistes,
- à une unité de transmission,
- à une pharmacie militaire,
- Les bâtiments érigés à l'arrière du site ont été investis, plusieurs années durant, par la gendarmerie,
- Puis, en 1954, la caserne est devenue le centre de sélection n° 3,
- Avant de fermer définitivement ses portes aux militaires en 1988.

LE CENTRE DE SELECTION N°3

De **1954 à 1978**, le centre de sélection n° 3, sur le site de l'ancienne caserne de la Tour-d'Auvergne, a reçu un nombre incommensurable de conscrits. Des conscrits, venus du grand Ouest, faisaient leurs trois jours à Guingamp. La plupart d'entre eux arrivaient alors à la gare, où un camion militaire les attendait. Durant toutes ces années, le centre accueillait en moyenne 300 hommes par jour, avant son transfert définitif à Rennes

Son activité s'étendait aux 12 départements de l'Ouest. Il comprenait une centaine de militaires composant le personnel sédentaire :

- Le colonel,
- son adjoint,
- les officiers orienteurs,
- les officiers de la division médicale,
- les officiers de la division psychotechnique,
- les services appelés effectuant leur service militaire au CS3.

Trois cents jeunes arrivaient chaque jour. Au début ils restaient 3 jours, le délai se réduisit progressivement à 2 jours puis 1 jour et demi.

Ils passaient:

- une visite médicale devant 7 médecins différents: médecine générale, vue, cardiologue...
- 14 tests psychotechniques permettant de déceler leurs aptitudes.

La "sélection" se faisait à partir des résultats ainsi obtenus. Les officiers orienteurs répartissaient les jeunes et proposaient une affectation.

- excellents résultats à tous les tests : pompiers, parachutistes
- légère déficience physique: service actif
- jeunes présentant quelques problèmes: service sédentaire
- réformés: en moyenne pas plus de 6 à 7% du total.
- Les services administratifs:
 - services de gestion
 - la trésorerie
 - les services de l'ordinaire (le ravitaillement)
 - l'entretien du matériel, du parc automobile...

Les sursitaires : les jeunes ayant entrepris des études supérieures pouvaient bénéficier de sursis de durée variable, leur incorporation étant ainsi retardée.

Le Centre de Sélection N°3 a fonctionné de 1954 à 1978. Conjointement à ce centre, la caserne la Tour d'Auvergne abritait aussi le Centre Mobilisateur 48. Il resta sur place en continu à fonctionner. Il regroupait environ 70 à 80 militaires dont la présence à Guingamp était évidemment assez discrète. C'est cette dernière activité qui prend fin en 1988 clôturant ainsi plus de 112 années de présence militaire au "quartier" ou à la Caserne la Tour d'Au-

vergne.

L'UCO (Université catholique de l'ouest)

Les locaux, rachetés par la Ville quelques années plus tard, retrouve **une nouvelle jeunesse en 1993** en à peine une petite année, l'ancienne caserne devient le **campus universitaire de la Tour-d'Auvergne**, où 385 étudiants étrennent les locaux. Un site présentant « un cadre de travail magnifique et des équipements de qualité », indiquait l'un des visiteurs lors de la première opération portes ouvertes, en octobre 1993.

Désormais, la Tour-d'Auvergne affiche son rattachement à la région L'UCO compte, parmi ses étudiants, de nombreux jeunes originaires de tout l'Ouest.

L'UCO (Université catholique de l'ouest) de Guingamp souffle ses 20 bougies cette année. Mais qui arpenteait donc le site de l'actuel campus de la Tour-d'Auvergne auparavant?

L'aile gauche de l'actuel campus de l'UCO accueillait, vers les années 1910, le mess des sous-officiers et le 1^{er} bataillon du 48^e R.I (en haut, à gauche). Peu de choses ont changé en cent ans sur l'aile gauche de la Tour-d'Auvergne, qui accueille aujourd'hui l'Université catholique de l'Ouest (en haut, à droite)..

Le bâtiment central, visible sur cette photo, n'existe plus. Un résistant l'a fait sauter alors qu'il était investi par une garnison allemande (en bas, à gauche). Si l'UCO fête cette année ses 25 ans, l'unité guingampaise, pour sa part, souffle ses 20 bougies (en bas, à droite),

Sur, le site de l'actuelle Université catholique de Ouest (UCO), jeans ou autres tenues vestimentaires en vogue ont remplacé les uniformes militaires d'antan ; salle cours et ordinateurs se sont substitués aux armes... Car naguère, en lieu et place de l'UCO, trônait la caserne de la Tour-d'Auvergne. Opérationnel en 1876, le 48^e Régiment d'infanterie de ligne a accueilli trois à quatre bataillons.

1951 attentats Parachutiste

Lettre ouverte

Guingamp le 14 novembre 1952

Monsieur Leizour, Conseiller Général
à Monsieur le Maire de Guingamp

Monsieur le Maire,

Vous n'ignorez pas l'émotion considérable soulevée dans la population guingampaise par les attentats commis dans la nuit du 11 au 12 novembre par des éléments parachutistes de la nouvelle garnison.

Vous savez aussi que la population n'entend pas associer toute la garnison à ces actes de banditisme que les officiers, il faut le dire, condamnent formellement.

Toutefois un malaise justifié persiste en ville. Je suis persuadé que la population devant qui vous avez dit le 11 novembre toute la joie que vous ressentiez à revoir la troupe dans nos murs, aimerait aussi connaître les démarches que le maire de Guingamp a pu faire auprès des autorités compétentes pour que de tels attentats ne se renouvellent pas à l'avenir.

Convaincu que vos démarches contribueraient à apaiser les esprits, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

LOGEMENT DES MILITAIRES

Guingamp le 26 7 51

Monsieur Le Maire et ses Conseillers.

Messieurs par suite à votre réunion du conseil municipal du 25 courant, où vous avez voté de nous installer en Barracles à l'ancien village Nègre de la Chesnaye, nous vous en remerciant, mais seulement j'estime que dans notre quartier de Skoatters nous avons de très bonnes Familles aussi honorables que n'importe lesquelles, alors je ne vois pas l'importance pour laquelle nous serions mis à l'écart des autres.

Depuis le temps où on en parle de nous faire des logements, Eh bien, je croirais qu'au lieu de nous monter en bois, on ferait tout aussi bien en dur. Mais seulement vu la catégorie où on en est classé s'est une chose impossible.

Signée: les Skoatters de la caserne.

Lettre où l'orthographe et tournure ont été respectées

VILLE DE GUINGAMP OFFICE MUNICIPAL D'HABITATIONS A LOYER MODÉRÉ

Guingamp, le 9.....ÂOUT 1954

TELEPHON : 0.14

Objet: Cité Foch
Logements Militaires

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai soumis la demande du Colonel FENSCH au Conseil d'Administration de l'Office, au cours de sa séance du. 27/8/54.

Je me permets de préciser tout d'abord que je me suis engagé auprès du Colonel Fensch simplement à présenter favorablement sa demande.

D'autre part, le planning de construction de la Cité Foch ne permettra malheureusement pas de donner une satisfaction totale aux militaires sur les réalisations de la 1re tranche (Bâtiments .B,C,et D).

Néanmoins, le C.A.a décidé de donner le maximum possible de logements aux Militaires sur cette tranche, qui sera terminée vers Juin 1955.

C'est ainsi qu'il a été décidé de réserver dans les bâtiments de la 1re tranche, pour les militaires

- 2 logements du type IV

- 4 " II

- 4 " I

En outre, pour compléter et compenser la demande totale de 15 logements, vous pouvez indiquer au CI FENSCH que le C.A. est disposé

-1, à accorder quelques logements supplémentaires du type I sur la 1re tranche.

-2, à envisager ultérieurement l'octroi de 4 autres logements du type II, sur la deuxième tranche du planning de construction.

J'espère que vous voudrez bien être l'interprète de l'Office auprès du. Colonel Fensch pour lui faire connaître

la fois le désir de cet organisme de lui donner au plus tôt satisfaction, et l'impossibilité,

résultant du planning de construction et du nombre de demandes civiles, de rendre cette satisfaction immédiate et totale

Veillez agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées. .

JOURNEE DU SOUVENIR LE 5 MAI 1963

AU LENDEMAIN D'UNE BELLE RÉUNION, CELLE DES ANCIENS DU 48^E R.I.

Devant le dolmen érigé dans la cour de la caserne du 48^e R.I., les anciens du régiment, venus de tous les coins de Bretagne, se sont réunis.

Journée du Souvenir des anciens du 48^e R.I.

« Journée du Souvenir »... Telle est l'expression qui était de rigueur en ce 5 mai 1963... Messe du Souvenir à l'église de Grâces où le recteur, M. l'abbé Ropers (un ancien), célébrait la messe à la mémoire de tous ceux qui sont tombés ou champ d'honneur. Souvenirs aussi que sut exprimer avec talent l'abbé François Le Dantec, curé d'Huelgoat (un ancien), lors de l'allocution qu'il prononça au cours de cette cérémonie religieuse.

Fidélité aux disparus du 48^e R.I.; elle devait se concrétiser dans les cérémonies tant ou monument aux morts de la commune de Grâces qu'à celui de la ville de Guingamp et enfin devant le « Dolmen », emblème du 48^e R.I., érigé il y a quelques années dans la cour de la caserne de la Tour-d'Auvergne.

Le général de Rosmorduc, ex-commandant du 48^e R.I., avait l'honneur de présider cette journée amicale qui groupait quelques 150 anciens... Nous y notions également la présence de MM. Stéphan, président d'honneur; le commandant Bardoux, président de l'Amicale; Le Guen, député des Côtes-du-Nord; le colonel Lainé, représentant le colonel commandant la subdivision; le colonel Barbotin, commandant d'armes à Guingamp; Ollivro, maire de Guingamp; Girard, adjoint; Lancien, maire de Grâces; le chanoine Le Maigat, curé-archiprêtre de Guingamp; le lieutenant Le Bescond, commandant la compagnie de gendarmerie de Guingamp, etc.

La musique municipale de Guingamp à qui l'on ne fait jamais appel en vain, sous la direction de M. Georges Chevalier, allait suivre les diverses cérémonies tant à Grâces qu'à Guingamp, et la brigade motorisée de gendarmerie de Guingamp allait permettre le transport rapide des congressistes tant à Grâces qu'au chef-lieu.

Trois gerbes furent déposées par le président de la journée et, devant le dolmen du 48^e R.I., le général de Rosmorduc retraça la longue vie de ce régiment d'Artois, créé en 1610, et qui, après de nombreuses campagnes aux 17^e, 18^e et 19^e siècles, fit l'admiration de ses chefs au cours de la grande guerre 14-18, où il prit part aux batailles de la Marne, de Verdun, de Douaumont, de Champagne, de la côte 344 et du Chemin des Dames...

25 ans plus tard, en septembre 1939, le 48^e R.I franchissait la Sarre et, en mai 1940, se retrouvait du côté d'Hazebrouck où il était en partie décimé... Ce furent les dernières pages du 48^e R.I., mais le général de Rosmorduc tint à rappeler les souvenirs d'amitié des champs de bataille et l'héroïsme laissé par ceux trop nombreux qui devaient trouver une mort glorieuse.

À 13 h. 30, les anciens officiers, sous-officiers, caporaux et soldats du 48^e R.I se retrouvaient autour d'une excellente table dans la salle des fêtes de Grâces, préparée par les soins de Mme et M. Geslin (encore un ancien).



REVUE DU REGIMENT MAI 1973

Le colonel Raffin passe en revue son régiment place du Vally.

Eh bien, oui..., rien n'a changé... Que ce soit en 1939, époque à laquelle défilait à travers la ville le glorieux 48^{ème} Régiment d'infanterie, ou hier, matin ou, pour quelques heures seulement, le 41^{ème} RI de Rennes avait pris la relève, l'engouement reste le même... Comme dans le temps, les magasins se sont vidés de leur clientèle. Les vendeuses elles-mêmes ont quitté leur rayon. Les commerçants sont venus sur le pas de leur porte pour admirer ce défilé militaire, remarquable d'ailleurs, qui, à l'issue de la prise d'armes qui se tenait place du Vally, a regagné par le centre de la ville la caserne de la Tour d'Auvergne.

Malgré cette matinée de semaine, en bon public garnissait la place du Vally, lorsque le colonel Raffin, commandant le 41^{ème} RI, vint d'abord saluer MM. le lieutenant-colonel Menuet, commandant d'armes de Guingamp E. Ollivro, député-maire et M. Dusserre, secrétaire général de la préfecture.

S'adressant aux jeunes du contingent 73-04 du 41^{ème} R.I, qui viennent de terminer leurs deux premiers mois de service militaire, le colonel Raffin leur rappela l'histoire héroïque de leur régiment qui fut créé par le cardinal de Richelieu... Il sera ensuite le régiment de Mazarin-Français, celui de la Reine, celui des guerres d'Italie, de Belgique à Rennes il y a, cette année, un siècle.

Il prendra part en 14-18, aux grandes batailles d'Artois, de Champagne et de la Marne et recevra pour sa bravoure, cette fourragère aux couleurs de la croix de guerre 14-18.

On le retrouve sur la Somme, en 39, où il obtiendra sa quatrième citation à l'ordre malgré 60 % de pertes...

Dissous à Cahors en 1940, il sera reconstitué à Brives en 1942 et alimentera les maquis du Massif Central. Il sera recréé clandestinement en Bretagne en 1944 et le nom célèbre de « St-Marcel » figure aujourd'hui sur son drapeau.

Le colonel Raffin rappellera notamment à ces jeunes : « Tant que certains pays ont une armée, nous n'avons pas le droit de la supprimer... Le service militaire est légal et est la volonté de la grande majorité des Français. Nous sommes l'Armée de la Nation qui se sent chez elle dans son pays et sa province ».

ANNEXES

LE 48^{ème} R. I.

CHEVALIERS DE 'L'ORDRE DU MERITE NATIONAL

AVRIL 2011 400^e anniversaire du 48^e Régiment d'infanterie

LE MONUMENT DES COMMUNES DE FRANCE

BASE LOGISTIQUE « POLMAR 80 » GUINGAMP

L'ETAT EST LE SEUL GARANT DE LA VIE DU CITOYEN

BASE LOGISTIQUE « POLMAR 80 » GUINGAMP

ANECDOTE: UNE BONNE BLAGUE...

THÉOPHILE MALO CORRET DIT LA TOUR D'AUVERGNE (1743-1800)

LETTRE DE LIMON DU TIMEUR, BEAU-FRÈRE DE LA TOUR D'AUVERGNE

A MES ANCIENS POILUS DU 48ÈME RI

20^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE LA SAMBRE

LA FIN D'UNE HISTOIRE MILITAIRE

48^e REGIMENT D'INFANTERIE (Artois)

Origine et filiation des régiments qui ont porté le N° 48.

Trois corps ont porté la dénomination de 48^e Régiment.

- Le premier fut formé le 1er janvier 1791 avec l'ancien Régiment d'Artois.
- Le second en vendémiaire an XII (24 septembre 1803) avec la 48^e demi-brigade.
- Le troisième le 48^e actuel en 1820, avec la Légion du Loiret.

PETIT VIEUX

- Créé en 1610.

« Dur Comme Roc. »

- Fête : 14 août (1844 : Isly).
- « Grenadiers de la 48^e, que dites-vous de ces hommes-là ? Général, ils sont morts ! »

Général Richepanse, 1800. 7

- « Nul régiment n'aura payé plus glorieusement sa dette à la cause de l'Algérie. »

Général Lamoricière, 1844.

- « S'est brillamment comporté et a affirmé continuellement son ascendant sur l'ennemi. »

Citation, 1918.

Filiation

1610 : Beaumont.

1628 Chastelier-Barlot.

1634 : Bellenave.

1638 : Villandry.

1642 Poudenx.

1645 Navailles.

1652 :Herbouville.

1666 Saint-Vallier.

1671 :Chateauneuf.

1673 : ARTOIS.

1791 48^e Régiment d'Infanterie.

1794 : 48^e Demi-Brigade de Bataille.

1796 : 48^e Demi-Brigade de Ligne.

1803 : 48^e Régiment d'Infanterie de Ligne. 1816 Légion du Loiret.

1820 : 48^e Régiment d'Infanterie de Ligne. 1882 : 48^e Régiment d'Infanterie.

1940 : Dissous (traditions gardées par le 71^e R.I.).

1944 : 48^e Régiment d'Infanterie. 1945 : Dissous.

1956 : 48^e Régiment d'Infanterie. 1958 : Dissous.

- ❖ À l'issue de la Première Guerre mondiale, le 48^e régiment d'infanterie vient tenir garnison à Guingamp. Au cours de la période de l'entre-deux guerres, certains de ses éléments sont détachés à Brest, puis à Saint-Brieuc et à Landerneau.
- Le 48^e RI est reformé par décision ministérielle le 13 février 1945, constitué par trois bataillons de sécurité d'origine [FFI](#) de la 22^e région militaire.
- Mai 1945 stationné à [Paris](#)
- Juin 1945 à [Chauny](#)
- [Villefranche-sur-Cher](#)

- Guerre d'Algérie: formé le 1^{er} avril 1956 par changement de dénomination du 42^e bataillon de tirailleurs algériens stationné en Afrique du Nord.
- Campagne : Algérie 1956-1958, Béni, Ouazzane, Eugène-Étienne, Pont de l'Isser, Tlemcen, Snoussi, Lavayssière, Négrier, Montagnac, Ras Arfour.
- Dissous le 1^{er} février 1958. En tout, le régiment participera à 22 mois de campagne, 7 tués au combat.
- "Ordre du jour n° 8" le général de division Henri Berthon commandant la 12^e division d'infanterie et la zone de l'ouest Oranais. « Le 48^e bataillon d'infanterie participant aux opérations dans divers secteurs, assurant la protection des personnes et des biens dans une région sensible, ce bataillon a rempli les diverses missions qui lui étaient confiés avec brio. Élevant nos pieuses pensées vers ceux qui sont tombés, saluant respectueusement le sacrifice de ceux qui restent meurtris dans leur chair, nous adressons au 48^e bataillon d'infanterie, à ses cadres, à ses hommes, le souvenir affectueux et fraternel de ses camarades de combat. Les honneurs à nos morts. »
- De 1971 à 1998, il sera ***régiment de réserve prévu en mobilisation et pratiquant l'auto-instruction, stationné à Guingamp.***
- ***le 12 juin 1998 dissolution du 48^e, le drapeau sera roulé devant le régiment rassemblé par le chef de bataillon le lieutenant-colonel Dubois J. P.***

Insigne régimentaire du 48^e RI.



Insigne régimentaire du 48^e Régiment Interarme
Divisionnaire (RIAD), DUR comme ROC



Drapeau

HOHENLINDEN 1800.
AUSTERLITZ 1805.
AUERSTAEDT 1806.
ISLY 1844.
VERDUN 1916.
L'AISNE 1918.
LA MARNE 1918.
Décoré de la Croix de Guerre 1914-1918 avec 2 palmes.

Fourragère

Croix de Guerre 1914-1918.

Campagnes

Contre l'Espagne et l'Angleterre 1610-1630.
Guerre de Trente-Ans 1635-1648.
La Fronde 1649-1652.
Espagne 1653-1659.
Guerre de Dévolution 1667-1668.
Hollande 1672-1678. Alsace 1679-1681.
Ligue d'Augsbourg 1688-1697.
Succession d'Espagne 1701-1713.

Espagne 1714. Rhin 1734.
Succession d'Autriche 1740-1748.
Guerre de Sept-Ans 1756-1763.
Gibraltar 1783.
Saint-Domingue 1791-1794.
Hollande 1794-1795, 1798-1799.
Allemagne 1797, 1800, 1805-1809.
Russie 1812.
Allemagne 1813.
Belgique 1815.
Algérie 1830, 1837-1844.
Baltique 1854. Algérie 1864-1868.
France 1870-1871. Tunisie 1881-1884.
Madagascar 1895-1896.
Grande Guerre 1914-1918.
France 1939-1940.
Libération 1944-1945.
A.F.N. 1956-1958.

Refrain

« Le 48 a toujours la pituite, la liqueur ne lui fait pas peur. »

Les maréchaux de Navailles et de Balincourt ont commandé le régiment. Le comte d'Artois (futur Charles X) e été son colonel.

CHEVALIERS DE 'L'ORDRE DU MERITE NATIONAL

Après la présentation du drapeau du 41^{ème} R.I, aux jeunes recrues et la remise de la fourragère par les « aînés » (des anciens de tous âges du 48^{ème} R.I. et autres régiments), le colonel Raffin allait épingler la croix de chevalier dans l'ordre du mérite national au lieutenant Louis Le Crom, originaire de Hennebont, de la 31^{ème} division de Rennes et à l'adjudant-chef Joseph André, originaire de Cléder de l'état-major de la 31^{ème} division militaire M. E. Ollivro, député-maire, entouré de ses adjoints accueillait sur le coup de midi, les officiers et les personnalités locales. Il tenait en commençant son allocution à remercier le lieutenant-colonel Menuet qui « a su s'intégrer à l'esprit de la ville » et soulignait la joie des guingampais, « d'avoir pour les anciens notamment, revécu une de ces belles journée d'antan

AVRIL 2011 400^e anniversaire du 48^e Régiment d'infanterie

Demain, Guingamp célébrera le 400^e anniversaire de son 48^e Régiment d'infanterie (RI). En première ligne, le major Robert Maurice, de Tréglamus. Président de l'association des sous-officiers de réserve de Guingamp, le scientifique de l'Afssa perpétue le devoir de mémoire. L'ordre de mission est signé. Samedi matin, pour la prise d'armes prévue à 10h45, aux monuments aux morts de la Place du Vally, une poignée de réservistes ramènera de Vincennes (94) le drapeau du 48^e RI. Sur le pan d'étoffe, un chêne et un dolmen, frappés d'une devise: «Dur comme roc». Soigneusement conservé au sein du service historique de l'Armée de terre depuis la dissolution du régiment, en 1998, le drapeau va drainer dans son sillage un flot de souvenirs et plusieurs dizaines de militaires. Invités à tourner ensemble une page de l'histoire de France, les réservistes attendus par le major Robert Maurice, de Tréglamus, et ses amis les lieutenants-colonels Dubois (Plérin) et Delpierre (Rennes) ainsi que le colonel Michel (Rennes également) célébreront la mémoire d'une garnison indissociable de l'histoire guingampaise. Austerlitz, Verdun... Guerre de Trente Ans, Austerlitz, Wagram, 1870, Verdun, Argonne, La Marne... Pendant quatre siècles, le 48^e RI de Guingamp fut de la plupart des grandes batailles. Compté parmi les doyens des régiments français, il est né le 24 avril 1610, sur décision d'Henry IV. À l'époque, il se nomme régiment de Beaumont, puis d'Artois. C'est en 1875 que la garnison posa pour de bon son barda, entre les murs de la toute neuve caserne de la Tour d'Auvergne, abritant aujourd'hui les étudiants de l'Université catholique de l'Ouest (UCO). C'est peu dire qu'alors la vie de la cité était rythmée par les manœuvres et les parades des militaires «qui participaient de manière importante à l'économie locale», relève Robert Maurice. Lien du sang Un lien «tragiquement renforcé par le lien du sang», ajoute la cheville ouvrière des cérémonies de demain, qui souligne que si le régiment a été décoré, entre autres, de la Croix de guerre 1914-1918, ce n'est pas pour rien. 2.100 enfants du pays ont, en effet, donné leur vie au cours de la «Der des Ders». 2.100 Morts pour la France qui font de la garnison guingampaise une des plus marquées de toute la Grande Guerre. «En comptant les blessés, le régiment a consommé deux fois son effectif le temps du conflit. C'est un tribut considérable!», résume Robert Maurice. Esprit de corps Parmi les «chanceux inouïs» de la Grande Guerre, son grand-père. Blessé, gazé, il reviendra du front avec la vie sauve. Son petit-fils, lui, n'a pas connu ces horreurs. Mais il partage avec son aïeul et nombre de ses camarades sexagénaires «l'esprit de corps» animant les réservistes qui, à partir de 1971, remplacèrent les militaires d'active au sein de la caserne, transformée en centre de sélection «n°3» où nombre de Bretons firent leurs «trois jours». «Pour moi et les autres, le 48^e RI, c'était une seconde carrière menée en parallèle de nos vies professionnelles», souligne le directeur de recherche au sein de l'Afssa (Agence française de sécurité sanitaire des aliments) de Ploufragan. À trois semaines de la retraite civile et à un an de la retraite militaire, l'heure est à porter haut les couleurs locales pour l'habitant de Tréglamus.

© Le Télégramme - Plus d'information sur <http://www.letelegramme.fr/local/cotes-d-armor/guingamp/ville/48e-ri-la-memoire-au-garde-a-vous-23-04-2010-883251.php>

LE MONUMENT DES COMMUNES DE FRANCE

Il appartenait au Souvenir Français gardien vigilant de la mémoire des Morts pour la Patrie, d'avoir cette idée respectueuse et noble qu'un grand statuaire a su exprimer dans la pierre, et que la France, meurtrie dans son âme et dans sa chair, adoptera de toute sa reconnaissante pitié

Le Souvenir Français veut que chaque ville, chaque commune, jusqu'au plus petit hameau de terre française, se souviennent de ceux qui furent des Héros de l'Épopée nationale, et que sur la pierre sculptée restent à jamais gravés les noms de ceux qui en furent la moisson de gloire et de sang.

Il veut que chaque ville, chaque commune, chaque hameau, fiers de leurs Morts et de leurs exploits, en garde une immortelle mémoire.

(À nous le Souvenir, à eux l'immortalité). Cette devise du Souvenir Français va devenir la devise de la France.

Le grand statuaire l'a inscrite au fronton de son Monument commémoratif, douloureux et fier, aux pures lignes antiques, qui va bientôt se dresser, évocation grandiose, comme le livre ouvert où [es générations futures liront l'admirable Histoire de la Patrie, sur toute la terre Française.

Nous ne pouvons qu'exhorter les Municipalités du Département à répondre à l'éloquent appel du Souvenir Français.

L'ÉTAT EST LE SEUL GARANT DE LA VIE DU CITOYEN

Le député-maire allait surtout parler de l'évolution de la société.

Une société qui va vite, qui est mobile et mouvante; mais une civilisation ne se bâtit pas sur un mouvement perpétuel, mais à partir de points fixes que sont les institutions. Ces institutions que l'on veut remettre en cause aujourd'hui et qu'il faut défendre, car l'État est le garant de la vie du citoyen et conditionne l'harmonie entre ces derniers ».

Revenant sur le problème de l'armée, M Ollivro ajoutait : le caractère lointain des guerres fait croire que les libertés ne seront plus jamais menacées. Ce n'est pas vrai, car Il reste toujours quelque chose à conquérir et à défendre. Nous voulons nous intégrer à l'Europe, mais soyons conscients que demain, peuvent surgir des menaces et loin de devenir un instrument de décadence, l'Armée Française, Européenne demain, sera plus indispensable que jamais. Ce n'est pas le pouvoir qui donne l'autorité, mais l'autorité qui donne le pouvoir et notre civilisation préserve les libertés et en même temps le progrès.

SEPTEMBRE 2014 : CENTENAIRE DE LA DÉCLARATION DE LA GUERRE

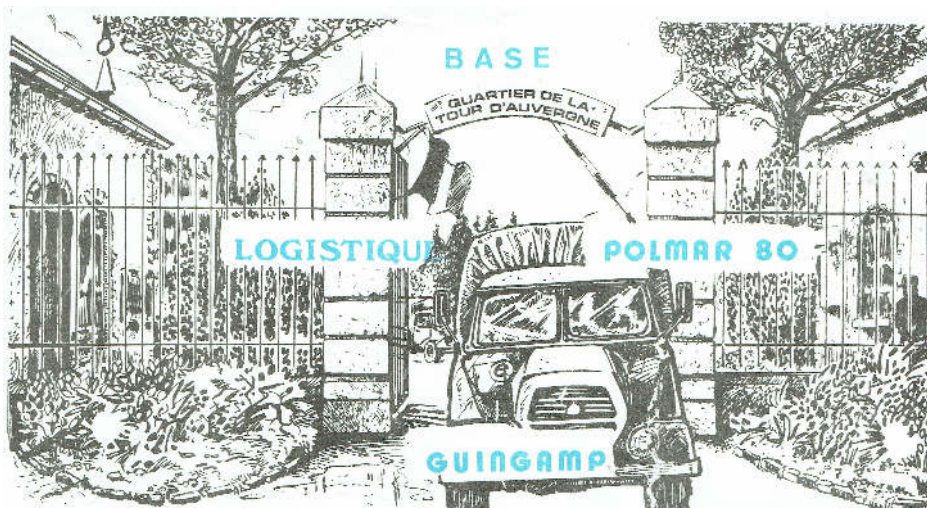
Dans le cadre d'un hommage national au départ des Poilus au front en 2014, la journée du 6 septembre mettra à l'honneur, dans chaque département français, simultanément, un régiment ayant participé à la Première Guerre mondiale. Dans les Côtes-d'Armor, c'est le 48^e régiment d'infanterie, stationné à l'époque à Guingamp, qui a été choisi. Le général de corps d'armée Christophe de Saint-Chamas, commandant de la zone de défense Ouest (20 départements), présidera la commémoration. Créé en 1610 et arrivé à Guingamp en 1874, le 48^e R.I. a été transféré à Rennes en 1988 avant d'être dissous en 1998. L'ancienne caserne est aujourd'hui occupée par les locaux de l'Université catholique de l'Ouest.

À l'initiative du général Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées, cent cérémonies étaient organisées simultanément, le samedi 6 septembre 2014, dans la France entière. Dans le cadre de cette opération nommée « 100 villes, 100 héros, 100 drapeaux », Jean-Yves Le Drian a présidé la cérémonie célébrée à Guingamp dans l'ancienne caserne du 48^e régiment

d'Infanterie. Les hommes de ce régiment, partis vers le front à l'été 1914, avaient participé à la bataille de la Marne dès le mois de septembre 1914. Parmi eux, l'adjudant Jean-Marie-Tugdual Henry s'était particulièrement illustré par ses faits d'armes, avant de tomber au champ d'honneur en contenant une violente attaque de l'infanterie allemande en septembre 1915, à la tête de sa section de mitrailleuses.

Le ministre de la Défense, des membres de la famille du héros, ainsi que des autorités militaires locales ont découvert une stèle à la mémoire des soldats du 48^e RI avant de déposer une gerbe. Lors de son discours, Jean-Yves Le Drian a rappelé « *qu'entretenir la flamme du souvenir n'était pas uniquement commémorer les soldats tombés hier pour la France, mais aussi les valeurs qu'ils ont défendus. Des valeurs que défendent encore nos soldats aujourd'hui* ».

BASE LOGISTIQUE « POLMAR 80 » GUINGAMP



MISSION:

La base logistique de GUINGAMP a été activée le 10 Mars 1980. Mise en œuvre par le Centre Mobilisateur N° 48, elle est installée au quartier de la Tour d'Auvergne.

- assumer le soutien logistique des unités militaires engagées dans la lutte contre la Marée Noire, dans le cadre du plan POLMAR.
- Elle assure ainsi la mise en place à GUINGAMP de tous les moyens militaires nécessaires à cette opération, les unités stationnées sur la " cote " ayant la charge de venir journallement se ravitailler sur place.

ORGANISATION:

- Actionnée par une salle opération comprenant :
 - - Une cellule " conduite de l'avant " chargée des liaisons avec le PC opérationnel militaire de TREBEURDEN,
 - Une cellule " conduite de l'arrière " chargée des liaisons avec les PC opérationnels civils de SAINT-BRIEUC et LANNION avec les États-majors et Services de la 3^{ème} Région Militaire,
 - Une cellule " accueil - courrier - presse ",
 - Une cellule " cantonnement ".
- Elle met en œuvre :
 - Une chaîne d'approvisionnement disposant de cellules ordinaire, matériel intendance, carburant, matériels santé et transport,
 - Une chaîne réparation automobile disposant d'un atelier 2° Échelon B et d'un atelier 3° Échelon,
 - Une cellule administrative,
 - Une cellule gîte d'étape pour les unités en transit.
- Et assure ses liaisons au moyen de lignes téléphoniques et téléimprimeurs militaires.
- Elle se comporte comme une Base Interarmées puisqu'elle assure le soutien d'unités appartenant à l'Armée de Terre, à la Marine, à l'Armée de l'Air, et à la Sécurité Civile (Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris).

RESULTATS:

À la fin du mois de Mars, elle peut se prévaloir des résultats suivants :

- Elle assure le soutien logistique de :
 - 5 FMT,
 - 22 Compagnies ou détachements (2500 hommes),
 - 21 Cantonnements,
 - 18 Points de cuisson,
 - 335 Véhicules divers.
- Journallement, elle distribue environ :
 - 1 Tonne de viande,
 - 500 litres de lait,

- 2 Tonnes 5 de conserve.

ANECDOTE: UNE BONNE BLAGUE...

Si dans les années trente on ne chôlait pas dans les régiments de métropole (réveil à 5heures, appel du soir à 21heures, extinction des feux à 21h30) quelques "bizutages" apportaient un peu de sel à la vie de la caserne.

On apprit l'arrivée, comme chaque année, d'un jeune sous-lieutenant frais émoulu de Saint-Cyr et l'occasion parut bonne pour s'amuser un peu, à ses dépens.

Le lieutenant G..., de ma compagnie se rendit chez le "garde-mites" et lui demanda un équipement complet de soldat : treillis, calot, bandes molletières, ceinturon et brodequins. Ainsi habillé il se rend aux écuries et explique au sergent qu'il doit aller à la gare accueillir le nouveau sous-lieutenant et qu'il lui faut une voiture à bagages. Ainsi fut fait, une mule attelée à une voiturette et le lieutenant G... quitte le quartier avec son équipage pour se rendre à la gare à l'heure de l'arrivée du train de Paris.

Il était là, dans la cour, attendant les voyageurs qui descendaient du train... Soudain un beau sous-lieutenant apparaît avec ses valises, regardant de droite et de gauche, c'était sans aucun doute le nouvel affecté. Alors, se dirigeant vers lui, sans lâcher sa mule et prenant son air le naïf, il l'interpelle:

- *"C'est-y-vous le lieutenant J... affecté au 48^{ème}?"*

- L'autre lui répondit: *"mais oui, c'est moi".*

- *"J'suis venu pour chercher vos bagages, mon yeutenant. Si vous voulez, me les donner, j'vas les mettre dans la voiture?"*

Aussitôt dit, aussitôt fait, voilà les valises dans la voiturette, mais au moment de partir le brave soldat ajoute:

- *"Sauf vot'respect, ça vous ennuerait pas, mon yeutenant, de tenir la mule pendant que je vais aller aux pissotières?"*

L'autre acquiesça, il ne pouvait guère faire autrement.... Le temps passa le conducteur de la mule ne revenait pas...

Au bout d'un long moment, seul dans la cour de la gare avec sa mule et sa voiture, notre sous-lieutenant qui ne pouvait abandonner son équipage, se décida à s'avancer vers l'avenue de la gare et s'adressant à un passant lui demanda où était la caserne? (Dans de très nombreuses villes, Saint Brieuc ou Rennes par exemple les casernes sont proches des gares et cela avait failli aussi être le cas à Guingamp)

- *"Oh! Mais vous n'y êtes pas! Il faut traverser toute la ville, la caserne est sur la route de Brest".*

Faisant contre mauvaise fortune, bon cœur, le sous-lieutenant J... traversa tout Guingamp avec sa mule et sa voiturette et ses valises... Et c'est ainsi qu'il franchit pour la première fois les grilles de sa caserne...

Il était attendu: le lieutenant G... auteur de cette plaisanterie avait depuis longtemps regagné la caserne et le jeune officier fit une entrée très remarquée sous les regards goguenards de ceux qui avaient été mis dans le coup et qui s'amusaient comme des fous de sa mésaventure....

Souvenirs...

"Je me souviens de ce jour d'octobre 1930 où Jules et moi avons franchi la grille de la Tour d'Auvergne. Nous étions deux "pistonés": le père de Jules, le commandant C... qui avait commandé la place venait de prendre sa retraite; moi, Mr de Sonis m'avait recommandé au chef de musique, j'étais, disait-il, très bon musicien...

Après avoir flâné, à l'entrée, près des locaux disciplinaires et déchiffré les inscriptions où les punis avaient noté, à l'ongle parfois, leur idéal personnel "du vin, du tabac, etc..." nous avons gagné notre compagnie, la CM3 où le lieutenant Kermarrec venait de succéder au capitaine Bienvenue.

Quelques jours après nous avons passé l'examen d'entrée. Je vois encore mon voisin, dit "la Tortue", soufflant et tirant la langue sur sa dictée: "lady cypline fesant...."etc une boucle de lettre mal placée faisait de la dite "lady"... la farce principale des armées".

Bien qu'ayant déclaré "ne pas connaître la musique" j'y fus affecté: c'était interdit par le règlement du séminaire! J'eus beau me retrancher derrière l'harmonium et le chant grégorien, comme il manquait un saxophone alto je me vis gratifier d'un instrument et de la partition des "clairons de la paix". J'occupais mes heures d'exercice à boucher avec de la mie de pain les trous vert de grisés que mon saxo avait en supplément des trous réglementaires... Je pris part, sans un couac (et pour cause...) au défilé du 11 novembre. Monsieur Bouédec fut décoré sur la place du Vally, Monsieur Delattre filma la scène... Dès le lendemain le chef de musique qui n'était pas dupe me rendit ma liberté.

Je dus suivre le peloton d'élèves caporaux, Jules y brillait déjà sous les ordres du capitaine de Rosmorduc. Peu doté d'aptitudes militaires je devins la bête noire du sergent qui commandait la section. Un jour il prophétisa "il faut que l'un d'entre nous deux saute avant la fin du peloton"... Une semaine plus tard il se cassa la jambe en jouant au football...et c'est ainsi que je devins caporal.

"Caporal" c'est être responsable d'un groupe...pauvre de moi! Il m'arriva d'être affecté à un groupe de réservistes venus faire leur "période". Cela faillit être tragique.

Un après-midi, le programme comportait un exercice de tir à balles réelles au champ de tir de Plouisy. Le clairon sonne, le lieutenant proclame "*Feu à volonté*". L'adjudant répète l'ordre, puis le sergent. Je dis à mon gars, assis sur la banquette de la mitrailleuse: "*Allez, vas-y!*" Mais il a beau appuyer sur la gâchette, rien ne sort. Il y a de ces mystères dans les armes de guerre... le clairon sonne, "*cessez le feu*" le lieutenant, l'adjudant, le sergent et moi aussi, sans doute répétons l'ordre.

Comme surgissent de la tranchée d'en face les soldats qui devaient compter les points sur les cibles, ma paresseuse mitrailleuse se met à cracher le feu. Les soldats stupéfaits rentrent dans leur trou...affolement général. Le lieutenant vitupère contre l'adjudant qui retombe sur le sergent qui, hors de lui, me crie: "*Dites donc, vous, me prenez pour un imbécile?*" De façon irréfléchie je répondis: "*Sergent j'ai toujours pensé qu'un imbécile et vous ça fait deux...*" Il le prit très mal, aurait il fallut dire qu'un imbécile et lui cela faisait "un"? Cela chauffa pour mon matricule.

Bien sûr, après la guerre et la captivité (je suis resté caporal) on pense que la caserne c'était le bon temps, on était jeune. Si c'était mon ami Jules C... qui avait évoqué ses souvenirs (il était devenu, lui, adjudant-chef) il aurait évoqué, au lieu de ces balivernes, les noms prestigieux inscrits sur notre drapeau: Hohenlinden, Auterlitz, Verdun, la Marne..et tout ce qu'ils évoquent de gloire et d'honneur...

Théophile Malo CORRET dit LA TOUR D'AUVERGNE (1743-1800)

- 1755-1760: fait ses études au collège des Jésuites de Quimper.
- 1767: entre dans la 2^{ème} compagnie de Mousquetaires noirs sous le nom de Corret de Kerbeauffret.
- 1767: entre au Régiment d'Angoumois qu'il suit dans de multiples garnisons.
- 1779: le duc de Bouillon, prince de Turenne l'autorise à porter le nom de "la Tour d'Auvergne" et les armoiries de la famille (avec la barre d'illégitimité). Il doit renoncer, malgré sa demande, à participer à la guerre d'Amérique.
- 1789: il est en congé à Carhaix puis rejoint son régiment à Bayonne.
- 1791: il est décoré de la Croix de l'Ordre de Saint Louis.
- 1792: il refuse d'émigrer comme quelques officiers de son régiment, le 80^{ème}.
- 1792 an I: commande le détachement du 80^{ème} qui participe à la conquête de la Savoie.
- 1793 an II: participe aux combats sur la frontière espagnole et se fait remarquer par sa bravoure à la tête de 4 compagnies de grenadiers.
- 1795 an III: autorisé à quitter l'armée, s'embarque à Bordeaux pour Lorient; au cours de la traversée, est fait prisonnier par les anglais.
- 1796 an IV: libéré, il rentre en France et s'installe à Passy où il poursuit ses études sur les "langues gauloises".
- 1797 an V: son ami breton, le Brigant, qui a déjà perdu trois garçons dans les guerres de la Révolution, vient de voir partir son dernier fils pour l'armée. La Tour-d'Auvergne s'offre pour le remplacer et rejoint la 416^{ème} demi-brigade.
- 1799 an VI: réformé, il revient à Passy et à "ses chères études".
- 1800 floréal an VII: le premier consul, Bonaparte, le nomme "Premier grenadier" de France et lui remet un sabre d'honneur. Il s'engage comme volontaire dans l'armée du Rhin: "L'armée est ma famille et c'est au sein de ma famille que je dois mourir".
- 27 juin 1800, 9 messidor an VIII: il est tué sur le champ de bataille d'Oberhausen.



Limoges 15 floral an 8 Rép. -

Mon cher Beau-frère

Quoique la continuation de quelques indispositions inséparables de mon septuagénaire, ne me laisse qu'une peine et douleur la faculté d'écrire et surtout de lire ni m'appliquer à aucun exercice fatiguant pour mes pauvres yeux bleus, je ne puis à cette fois, faire encore le sacrifice du plaisir dont je suis privé depuis trop longtemps, de vous écrire et de vous renouveler l'expression et l'assurance du tendre et véritable attachement que je vous ai voué pour la vie, et que je me complais à croire votre que le retour d'une parfaite réciprocité de votre part.

Cher et considéré comme vous l'êtes partout
où vous êtes connu, et particulièrement en votre

petit Guingamp, où toute notre famille
éprouve distinction et agrément, tous s'y sont
Réunis dans leur félicitation à mon regard, sur le
témoignage éclatant que votre Bravoura jointe à
tant d'autres qualités éminentes, vient de Recerer
avec ce Sabre d'Honneur qui vous en a été si glorieuse-
ment décerné, en vous faisant mon compliment, mon
cher Beaufrere, avec cette effusion de Sentimens irre-
parable de notre tendre et mutuelle affection, ne
dois-je pas craindre qu'un pareil genre d'approbation
ne soit pour vous, un nouvel extrait pour des efforts
dans une Carrière que je desire tant vous voir quitter
enfin pour venir satisfaire à mes vœux personnels
et au projet dont nous nous occupames quelque fois
vous et moi de nous Réunir dans nos paisibles
foyers du huelgoat et d'y chercher trouver un Bonheu-
r auquel notre Réunion de tous les deux et les
dispositions mutuelles que nous y apporterions

Contrite Marie

Contribuèrent tout dans la félicitation
générale et les compliments que vous venez de me procurer,
plusieurs amis et parents ont particulièrement solennisé
la fête de votre proclamation Militaire, nous avons
amplement et sincèrement bu à la Santé du premier
général des armées de la République, nos concitoyens,
embrassés, et les Honnrs, ville blanche, Kergrist,
Kerdellech, Lannay Dubot, Vistorta, Cadixerau (époux de la
fille aînée d'Estimandé) Hodouin, Guzman, Guaspen
Boussorrel, Blouffort &c. &c. insistèrent à ce que je leur
promis de vous faire nommément mention d'eux, et ce fut
dans un dîner fort agréable chez notre confrère et ancien ami
ville blanche qu'il fut porté plusieurs toasts en votre hon
neur intentions. La même sensation et allégresse eurent
leur route lieu à la haye, à Carpiex et quand j'arrivai
dans ce pais la semaine en 5 ou 6 semaines nous y revin
serons le veu et le desir de vous y voir bientôt cher
frère, et parlerons souvent de vous avec les détails et le langage
que procurent la mention répétée que l'on fait de vous dans
les papiers publics, mais plus spécialement encore dans
la vraie affection et le tendre attachement d'une famille
qui vous aime, ainsi que je fais aussi votre cher beau-frère
Filmeur

LIMON du TIMEUR

À MES ANCIENS POILUS DU 48^{ème} RI

Sur la route poudreuse on chante « Madelon » !
Les kilomètres passent, le chemin est moins long !
On « mouille sa chemise », bien lourd est le bissac.
De temps en temps : « Oh ! Hisse ! » On relève le sac.
La sueur perle au front, le gosier vite est sec,
« La pause », et les faisceaux sont formés « en cinq sec ».
Les poilus sur le dos s'étirent, d'autres chahutent
Tandis que des bavards, de tactique discutent.
« Eh ! Ça va bien ! T'en fais pas ! » Dit, l'air gouailleur,
Un Parigot d'la butte, « mieux être ici qu'ailleurs ! »
Quand tu seras là-haut, tu auras la réplique
Au son d'la « Marseillaise », et, « pour la République ! »
Tu te cass'ras la gueule comme les autres copains,
Et t'auras « la Croix de bois » avec un p'tit jardin !
En attendant, mon vieux, s'il te reste du pinard,
Verse-m 'en donc un coup, je fournirai le quart !
La « flotte », dam! Ça m'est défendu! Et puis, ça m'dégouic,
Le pain sec, mon poteau, « la Boule » de l'Intendance,
Rien de mieux pour la voix, pousse-nous la Romance!
Je n'ai rien du Corbeau, t'es un trop fin Renard !
Ecoutez, les copains, fournissez le pinard
Et je vous en sors une, une bath! Une nouvelle' »
Il se lève, on l'entoure, tous chantent la ritournelle
Comme au coin d'une rue; on se croit à Paname
C'est là, le « Populo », on retrouve son âme

Plus loin sur le talus, un vieux d'la vieille
Un de ces vétérans — chevalier de la treille
Murmure en grognard : « Cré bon sang' C'est-y malin'
On n'arrivera jamais dans ce sacré pat'lin !
Ça ne chang'ra jamais dans ce cochon d'métier !
Depuis que j'le connais, on marche toujours à pied !
Et puis! Plus qu'ça avance et plus il faut marcher
C'est comme des chemineaux ! Pas de boulot à chercher
Pour ça, c'est bat ! La croûte ! Mais avant que j'rempile
Qu'on ne compte pas sur moi, j'suis pas d'ceux qu'on empile
Moi, j'étais toujours libre... on est des citoyens !
Ici, faut qu'j'obéisse, pour ça, y a des moyens !

Devant cet orateur de réunion publique
Les auditeurs se tordent, tandis qu'un jeune réplique :
-« Tais-toi ! Eh ! vieux ballot ! Tu es toujours en rogne
Voilà quatre ans qu'tu trimes et te rougis la trogne...
Qui est-ce qui paye ça ? C'est nous ! T'as rien à faire,
Si tu veux de l'avanc'ment, passe « cabot » d'ordinaire !

C'est lui et les cuistots qui s'en fout'n plein la panse,
T'en fais pas, va, vieux frère ! Tout ça, c'est pour la France ! »
-« Bleusaille ! »...répond, vexé, le briscard en colère,
Tu n'as pas l'droit, sais-tu, de chiner mon vieux blaire !
Ce nez m'a couté cher...le tien, ô dessalé !
Si on pressait fort, il sortirait du lait !!!
Le sifflet appelle ! Fini de rire ! On accourt,
On boucle viv'ment le sac –comme on le trouve lourd !
Et l'on reprend la route, le chanteur s'égosille
Sur l'air du meunier, la mère et puis la fille.
On chante les rengaines, on pousse la chansonnette,
Et l'on monte la côte. D'aucuns « tirent la patte »
« Allons ! Encore un coup les gâs ! » et, sans épate
Les anciens, tour à tour, lancent un refrain à boire
En chœur, on répète, on oublie ses déboires...

Ainsi vont sur les routes nos trimardeurs de guerre,
« La Biffe ! » les pousse-cailloux, ceux qui ne s'en font guère,
Braves gens anonymes chargés comme des mulets,
Poilus sans nom, héros, à qui l'on dit : « Allez ! »
Qui vont, dans la fournaise, sous les balles perfides,
Avec tout le « barda », le ventre souvent vide,
Sous la pluie, dans la boue, allant, que ça pète ou qu'ça casse !

On leur a dit souvent : « les gâs, vous êtes des braves ! »
Quand en 14, fourbus, ils mangeaient des bett'raves !
Quand ils allaient « quand même, » en n'y comprenant rien,
Gueulant contre le boche, le traitant de vaurien !
Nos képis flambant neuf; nos pantalons garance.
Ah ! En est-il resté, en Belgique et en France !
Que de pauvres copains on lissa sur la route
Ou dans les champs, les blés, jalonnant la dérouté...
Puis ! Le réveil ! « mi-tour » La Marne ! Et la rescousse !
Comme on fit payer cher en courant à leur trousse

La Biffe! » Des poilus, des gâs que l'on dessine
Avec la pipe aux dents, qui vont courbant l'échine,
Le sac complet — couvertures et godasses —
Un sacré fourniment « connu sous le nom d « as »
(C'était l'as de carreau qu'on chantait autrefois!)
C'est lui le vrai coupable des pieds en pâté de foie!
Aujourd'hui! « Réserve! » faut être aviateur!!!
Comme tout change tout d' même! Faut être « à la hauteur!!! »
Nous, ce fichu barda par devant et derrière
La musette et les masques pendus en bandoulière,,
Le bidon de deux litres (notre cave à pinard)
— Au fond, celui qu'a ça, souvent c'est un veinard !

Y a des jours durs, on se casse la gueugueule.
Ah! Quand on est parti : « En avant! » et qu'on gueule
N'importe quoi! C'est la fièvre, on s'emballe
Tel qu'un cheval qu'a peur! On s'en va sous les balles.,
On fonce! On court! Il faut défendre sa peau! On tue!
On prend le mors aux dents contr' les casques pointus!
—Car, la peau, on y tient! Pauvre vieille carcasse
Que l'on traîne partout, là où il y a d'la casse!
Ah! Qui viendra nous dire que jamais il eût peur?
Quand la grenade éclate (oh! les sales vapeurs!)
Les mitrailleuses planquées dans les trous de marmite,
Les obus asphyxiants et les gaz hypérite!
Allez! C'est pas l' filon de voir toutes ces misères. .
Et l'on doit y passer quand même! Y a rien à faire
Il faut! Et la Biffe s'en va — telle une furie
- Des vagues qu'on nomme ça - des flots qui charrient,
- Balaient, brisant tout — c'est comme une tempête !
On court droit devant soi — fonce à la baïonnette...
On voit roug' — on en crèv' — et l'on voit des copains
Qui tombent avec un cri en en étendant les mains
On arrive face à face, on lutte et l'on s'égorge
La fumée vous aveugle, ça vous prend à la gorge
Puis on ne sait comment, on s'arrête, on se couche
On essuie la sueur et la bave à la bouche...
Vite le masque ! Attention ! Y en a qui éternuent !
Ils se lèvent, se déchirent, se mettent à moitié nus.
Des fils de fer...Bon sang ! La mitrailleuse crépite !
Alors, à g'noux on creuse, en vitesse, sa « guérite »,
On pioch' ! Ca s'tass', ça s'calme un peu. Lui aussi,

Le Boche fait son trou... L'attaque a réussi,
Mais on doit rester là, plaqués, rampant comme une limace
Le salaud qu'est là-bas doit faire la grimace,
Car il y a de la casse... et faudra des cercueils !
Pour nous, c'est vite fait, t'as la capote comme linceul...
Quand on peut, les copains te ramassent à la nuit.
Encor' ces sales fusées qu'on lance, ou c'est le bruit...
L'on entend les blessés, dans le noir, par moment,
Qui crient qu'on les relève, d'autres appellent : « Maman! »

Ah! La Biffe! Sur le bled y en a des cents., des milles
Qui sont enterrés là; sans croix - des sans famille...
Quand tu creuses, sous ta pioche souvent est apparu
Encore un pauvr' copain qu'est porté « disparu! »
Ça pue! Un pan d'capote! Des brod'quins! Une médaille!
Rien pour le reconnaître! Ah! Maudite mitraille!
La mort en a fauché des tas!.... Et vous lisiez dans le journal
Nuit calme sur le front! » C'est bon! Ça va pas mal!
Et vous vous en alliez, disant : « Ce que ça dure! »

Hélas! Pendant ce temps-là, pour nous c'est la froidure.
Les pieds g'lés - la bronchite — un tas de maladies,
Et quand t'es évacué, à l'arrière on te dit :
Eh! Quoi! Jamais blessé? Mais t'as pas fait la guerre
Ou t'étais « embusqué » dans un service d'arrière?!!! »

En avons-nous pourtant de ces nuits sans sommeil,
Au créneau, les yeux fixes, t'es là tendant l'oreille
Et quand tu as veillé, que « l'cabot » te relève,
Tu te couches sur la terre où t'attrapes « la crève »,
Qu' t'as des rats, des « maous », qui t' courent sur la terrine :
Quand tu t' grattes jusqu'au sang, des poux plein la poitrine,
Bouffant froid des patates, du « singe » ou des fayots.
Toile de tente aux épaules, mais trempé jusqu'aux os.
Et la corvée de soupe, recherchant la « Roulante
Quand il faut revenir, faire la marche rampant
T'es garni de bidons, tu patauges dans la flotte
T'as de la boue quelquefois au-dessus d'la culotte,
Encore bien heureux: si, tu r'trouve les copains,
Et puis, avec le jus, c'est qu' t'as encore le pain.
Pour comble, quand t'arrives dans le noir vers l'abri
Souvent t'es épaté, tu t'aperçois qu't'es pris
Une mine a sauté, ou l'maudit crapouillot
A tout boul'versé, ou bien ce sont ces salauds
Qui préparent une attaque ; on s'attend à c'que tu portes
Pour pas qu'on serre un cran, tu distribue la gniolle,
Le pinard et l'rata - Là, tu fais pas l'mariolle !
Et t'es prêt, mais ça s' calme, tu vas pouvoir bouffer
C'est pas long, pauvre vieux, car ton menu est fait
Enfin, comme dessert, et pour calmer ta rogne,
An p'tit jour, et malgré que ça sent la charogne,
Tu prends un vieux crayon - ton meilleur secrétaire
Et là, le laisse aller- mais il vaut mieux leur taire
Les plaintes qu'on étouffe, l'amertume et la rage,
Tu écris : « Ça va bien, chers parents. Bon courage! »
Puis donnant doucement les baisers les plus tendres
Tu leur ajoutes : « Patience! J'arriverai! Faut attendre! »
La maman t'a écrit que les gosses sont heureuses,
Tu lis leur lettre « en douce », et, dans tes mains terreuses
Ce modeste papier pour toi c'est le bonheur
Qui vient sourire de loin, dans ce trou de malheur.

Alors, tout en rêvant, ta lettre, tu la fermes,
Tu penses que bientôt tu les verras en perme ;
Voilà qu'au coin des yeux quelque chose qui picotte
Allons! Faut le chasser ce noir cafard qui trotte.
Et l'on songe au pays, au passé, v'là qu'on s'élève,
On ne veut rien montrer — on pense à la relève —
Au repos, à la gare où l'on va prendre le train
Pour dix jours, quelle veine, on quittera ce pétrin!

On va voir les amis - - à tout prix, faut qu'on cause —
On les trouve riant, discutant d'autre chose,
On parle de nouvelles, sur l'espoir de « tuyaux »
Qui sont connus déjà cela vient des cuistots
Qu'on colporte toujours et qui jamais n'arrivent.
Ah! nous a-t-on bernés dans l'espoir d'autres rives
« Un p'tit secteur pépère! » Et même l'on parie
Qu' c'est un lieu habité « camp retranché d' Paris »
Un paradis de joies, et des jours d'allégresse
Mais.... contr'ordre! Sur le bled ! Il faut que l'on progresse,

On y va! Ça colle! On va mettr' cor' un coup
Et faut recommencer! Faut aller jusqu'au bout !
Quand tu vois ces gâs-là, avec la Croix de Guerre
Médaille militaire, des Palmes ou Fourragère,
Sois certains que c'lui-là, qu'a ses brisques « sur la peau »
C'est pas un « embusqué », n'a pas souvent d'repos !

La Biffe! Ils sont solides! Des poilus ! Des costauds !
Quelquefois, pour changer, on nous en auto !,
Quand on voit ces chars-là! ! – ce sont de nos chars d'assaut !
Mais nous, ont y descend ! Et t'attaques aussitôt,
Et notr' moteur à nous, c'est l'cœur qui fait tictac !
Car ce n'est pas en vain qu'd'puis toujours on attaque
Et voilà, nous, quatre ans que l'on fait ce métier,
Miracle surhumain ! La France ! C'est notre chantier !
On ne lâche pas l'boulot, les copains, y a d'l'embauche,
Allons, les gâs, pour nous, on n's'en r'ssent pas d'être Boche
On est râleur, on gueule, on rouspête, c'est dans l'sang
Chez nous –les poilus- Quoi ! ça finit en chanson,
C'est nous qu'on s'fout en rogne, qui bougonnent et se r'biffent...
Au fond du cœur, allez, c'est d'bons gâs, ceux d'la Biffe !!!...

Avril 1917 Lieutenant A ROUYER

Avril 1916 Œuvre du pain pour les prisonniers de Guerre de la ville de Guingamp.

7^{ème} LISTE de. SOUSCRIPTIONS.

Mme Eparvier. rue Notre-Dame. . .	10fr
Anonyme, Guingamp.	5fr
Anonyme, d	5fr
AnonymP, d	20fr
Mme et Mm le Comt, Jouin, rue des Ponts.	20fr
Mme Deniel, rue des Ponts.5fr
Anonyme, Guingamp.	10fr
Anonyme, d	10fr
Anonyme, d5fr
Anonyme, d5fr
Anonyme, d	5fr
Mme et M. le marquis de Kerouartz, sénateur	150
Anonymes, Guingamp.	88 .
Mme Bossé, Cadolan.	10
M. et Mme Poupet, Château.	5
Anonyme, rue de Tréguier ou la Trinité.	5
M. et Mme Guidon, Place du Centre. . .	45
Personnel de la liaison Guidon, Guingamp	17
M. et Mme A Chareton, Guingamp. . .	30
M. et M" Paul Chareton, r. Saint-Nicolas	25
Mme Louis Chareton, rue Saint-Nicolas.	15
M. et Mme E. Chareton, r. de Pontrieux	45
M. et Mme Jan, rue de la Trinité. . .	15
Elèves de l'E. P. S. des Filles. Guingamp	10
Mme Queillé, rue Notre Dame.	10
Meles Queillé, rue Notre Dame.	5
M. et Mme Guiot, rue des Cantons. . . .	25
Mme Lalés, rue de Tréguier.	2
Mme Raulic, rue de Tréguier.	1
Mme Quéré, rue de Tréguier.	1
M. et Mme Louis Julienne, Keravel. . .	30
M. et Mme E. Julienne, rue de la Pompe,	30
Mme Diridollou, Guingamp.	1
Mme Léon Guingamp.....	0fr 50
Mme Simon, Guingamp	0fr 50
M. et Mme de Bellaing, Place du Vally.	100
Mme Rougeron, Guingamp.	2
M. Le Cun, père, rue des Cantons. . . .	5
Cie Sapeurs-pompiers, Guingamp	40
Melle Lolliérou, Place du Centre. . . .	5
Total de la septième liste.	728 fr
Total des listes précédentes.	4881, 20
Total général.5609 20

RECTIFICATION. - La somme de 5 francs que la 6^{ème} liste donne comme la souscription personnelle de M. l'abbé Le Clerc, professeur à l'institution Notre-Dame, ne représente en

réalité qu'un supplément à la souscription globale des professeurs et des Élèves de cette institution

Les 18 et 19 août 1934, d'imposantes cérémonies franco-belges ont commémoré le 20ème anniversaire de la bataille de la Sambre.

Le 21 août 1914, par une chaleur torride, la bataille fit rage depuis Arsimont jusqu'à Charleroi pour la possession de l'étroit pont qui enjambe la Sambre. Tous les régiments du 10ème corps y prirent part ainsi que le 2ème zouave. Les Français, accablés par le nombre durent se retrancher à mi-pente du coteau d'Arsimont. Les pertes furent sérieuses. Après l'armistice, les tombes éparses furent groupées. 2.000 Français furent inhumés au cimetière de Belle-Motte et 348 dans les flancs de la colline d'Auvelais, baptisée la butte des Français.

Les Anciens combattants belges ont fait ériger un monument sur le promontoire de la rivière historique. C'est une majestueuse colonne en pierres granitiques surmontée d'une puissante lanterne à quatre feux clignotants rappelant les phares qui jalonnent les côtes bretonnes. Les numéros des régiments qui y furent sacrifiés sont gravés dans le bronze et en tête de la liste on peut lire : « 48^e Régiment d'Infanterie, Guingamp ».

L'inauguration fut précédée d'une imposante cérémonie religieuse présidée par Monseigneur Régent, Vice-Président des prêtres Anciens Combattants de France.

De belles manifestations franco-belges eurent lieu sous la présidence d'honneur de Mme Léon Petit, de Bruxelles, qui s'est donné pour tâche d'entretenir les tombes militaires de la butte d'Auvelais, et la Vice-Présidence d'honneur de Mlle Jeanne Lemercier, fille de feu le général Lemercier et qui fut l'organisatrice de la journée. Assistèrent aux cérémonies de nombreuses personnalités civiles et militaires belges et françaises, les délégations parlementaires, les grandes Associations nationales d'Anciens Combattants, les détachements des armées françaises et belges. À noter plus spécialement la présence du général Lemercier, représentant S. M. le Roi Léopold HT, M. de la Chauvinière, délégué du Président de la République Française, M. Bovesse, ministre de la Justice, représentant le gouvernement belge: les représentants du ministre de la Guerre et de l'Instruction publique de nombreux officiers parmi lesquels d'anciens officiers du 48ème : MM. les colonels Hemery, Richard, le commandant Denolle, etc...

Et ainsi Belges et Français honorèrent les Morts du 21 Août 1914 et affirmèrent devant leurs tombeaux les sentiments d'indissoluble fraternité qui unissent les deux peuples.

LA FIN D'UNE HISTOIRE MILITAIRE

L'histoire moderne de Guingamp est largement associée à celle de sa garnison mis de son Contre de Sélection. Tout au long de la Révolution, en plus de la garde nationale local la ville avait abrité de nombreuses troupes en garnison par rotations de quelques jours a quelques mois. Les deux cents hommes du Royal Picardie avaient partagé avec les citoyens les premières crises révolutionnaires et les premiers serments civiques. Leurs représentants avaient même siégé quelque temps au sein du comité municipal avant le départ définitif du régiment. L'entrée en guerre contre l'Angleterre, puis la menace des raids chouans redonna pour un temps à la ville des airs de place forte à l'occasion fort garnie d'hommes, membres de compagnies régulières ou de colonnes mobiles. On hébergeait les officiers chez l'habitant et les soldats chez les ci-devant jacobins ou capucins, et dans les couvents des dames Ursulines ou de Montbareil. La chapelle des Augustines, comme un certain nombre de lieux servit d'écuries. En l'an VI, le 12^e Hussards y tient même garnison. Malgré les difficultés inhérentes au séjour d'une troupe, les municipalités successives souhaitèrent toutes, pour des raisons plus économiques que sécuritaires, obtenir leur part de la distribution des garnisons. La ville étant située au plein cœur d'un pays

ROLLAND Jean Paul

Colonels / Chefs de corps ¹

- 90 Chefs de corps de 1610 à 1998 :

- | | | | |
|---|---|--|--------------------------------------|
| • le comte de
Beaumont 1610 | • Comte de Divonne
1778 | • colonel Turnier
1868 | • colonel Guitton
1926 |
| • Léon de Chas-
telin-Barlot
1628 | • Marquis de Guer-
chy 1782 | • colonel Rogier
1868 | • colonel Rey
1929 |
| • Marquis de
Bellenave 1634 | • Colonel de Ville-
neuve-Tourette
1791 | • lieutenant-colonel
Koch 1870 | • colonel La-
combe 1930 |
| • Marquis de Vil-
landry 1638 | • colonel Dargiot de
La Ferrière 1791 | • lieutenant-colonel
Bourrel 1870 | • colonel Monget
1933 |
| • Vicomte de
Poudenx 1642 | • colonel
Desfourneaux
1793 | • colonel Rogier
1871 | • colonel Monniot
1936 |
| • Duc de
Navailles 1645 | • chef de brigade
Arnaud 1794 | • colonel Gerder
1875 | • colonel Apillas
1938 |
| • Comte d'Her-
bouville 1652 | • colonel Cassine
1803 | • colonel Verrier
1879 | • Lt-colonel de
Rosmorduc
1940 |
| • Comte de Saint
Vallier 1666 | • colonel
Barbanègre 1805 | • colonel de cou-
lange 1882 | • colonel Rey-
mond 1945 |
| • Marquis de
Chateaufeu
1671 | • colonel Groisne | • colonel d'Hugon-
neau de Boyart
1887 | • Lt-colonel de |

- Marquis de Boulemont 1673
- chevalier de Boulemont 1675
- Marquis d'Escots 1675
- Marquis d'escots 1690
- Marquis de Pomponne 1692
- Marquis de Rothelin 1693
- Marquis de Balincourt 1703
- Comte d'houdetot 1716
- Marquis d'hou-tetot 1726
- Comte de Lauraguais 1734
- Marquis de salles 1743
- Marquis de Brienne 1745
- Comte de Brienne 1747
- Marquis de so-rans 1762
- 1809
- colonel Pelet 1812
- colonel Adrien Lamorial Jean Marie de Warengnien de Flory 1813
- colonel Pecaldy 1815
- colonel de Cornebise 1815
- colonel de Loridant 1817
- colonel Charlet 1830
- colonel Rambaud 1833
- colonel Leblond 1840
- colonel Regnaud 1842
- colonel Lafond de Villiers 1848
- colonel Vidal de Lauzun 1853
- colonel Toussaint Bazile OLIVIER 1856
- colonel Chapizon 1863
- colonel Chanzy 1864
- colonel Brunet 1889
- colonel Malafosse 1893
- colonel Vermeil de Conchard 1900
- colonel Bailly 1908
- colonel de Flotte 1913
- lieutenant-colonel Edou 1914
- chef de bataillon Bouchard 1914
- lieutenant-colonel Sousselin 1914
- lieutenant-colonel Reynies 1915
- lieutenant-colonel Moineville 1916
- lieutenant-colonel Huet du Rotois 1917
- lieutenant-colonel Vanni re 1917
- lieutenant-colonel Imbert 1918
- colonel Detanger 1925
- Franchieu 1945
- Lt-colonel de Stabenrath 1945
- chef de bataillon Le blanc 1956
- capitaine Riquier ?
- chef de bataillon Mathey ?
- chef de bataillon Pochat 1958
- colonel Archier 1971
- lt-colonel Quemener 1976
- colonel Kermoal 1979
- colonel Turluer 1985
- colonel Le Picard 1989
- colonel Jarry 1992
- colonel Michel 1995
- **12 juin 1998 dissolution du r giment**